

Le grand hebdomadaire des faits-divers

3^e Année - N° 110

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

4 Décembre 1930

DÉTECTIVE

Encore le brownning



Encore un drame passionnel! Une jeune fille, Mlle Rachel Méry (ci-dessus: après son arrestation) en pleine place de l'Opéra vient de tuer, dans l'auto qu'il conduisait, M. Heurteur, parce qu'elle le croyait infidèle.

PARTOUT

Première étape

ES son arrivée au Ministère de la Justice, M. Henry Chéron s'est préoccupé du sort de l'enfance malheureuse : une de ses premières visites — et sans doute la première — fut pour la Petite Roquette, lieu sinistre, où si souvent Détective conduisit ses lecteurs.

Là sont enfermés, grâce à une loi dont l'application a certainement trahi la pensée de ceux qui l'inspirèrent, des enfants innocents : car il y a dans notre législation pénale sur l'enfance une monstruosité : la loi du 24 mars 1921 ; sous couleur de protéger les gosses trouvés sans travail et hors de leur famille, elle les traque comme des chiens errants, que guette la fourrière, elle les emprisonne, les fait passer devant le tribunal, puis, le plus souvent, les envoie jusqu'à leur majorité dans un patronage ou à la colonie...

On connaît la suite : l'enquête d'Henri Danjou fournit sur ce sujet le plus émouvant et le plus précis des témoignages.

Nous faisons cette remarque l'autre semaine — et nous n'en tirons aucune vanité — que toutes les campagnes de Détective pour la réforme de tant d'institutions mauvaises, paraissent avoir ému les pouvoirs publics.

Nous assistons ces jours-ci aux essais de réforme, aux premières tentatives de redressement qui émanent de haut. Notre action a porté et nous en éprouvons une véritable joie, et uniquement de la joie.

Le Garde des Sceaux a donc visité jeudi dernier la Petite Roquette. Connaissait-il auparavant cette prison — le Tombeau de l'enfance — qui n'est justifiée que par l'emplacement où elle se dresse : à deux pas d'un cimetière...

C'est une honte pour un pays civilisé et pour une ville comme Paris que d'avoir cette forteresse judiciaire, où se cachent tant d'injustices et tant de saletés !

Car il n'y a pas d'autre mot que celui de « saleté » ! Les cellules sans air, sans lumière, une pourriture qui se dégage de partout dans les couloirs, au long des murs, et qui gagne les cœurs.

La visite du Garde des Sceaux a eu un effet immédiat : les pensionnaires de la catégorie des « vagabonds », auxquels le législateur de 1921 a réservé sa sollicitude inhumaine, devront quitter tout de suite la Petite Roquette. Au 15 décembre, l'évacuation sera faite ; les enfants seront conduits à la prison de Fresnes, où un quartier spécial leur est réservé.

Mais ce n'est qu'une solution provisoire, due à la crise du logement qui sévit aussi dans l'administration pénitentiaire. Fresnes est une prison salubre, aérée, fraîche comme la couleur de ses murs, mais c'est une prison.

Il importe que les enfants, confiés au régime des « maisons d'éducation surveillée » — c'est le terme officiel des établissements — ne se sentent pas emprisonnés, comme des délinquants de droit commun.

Le départ de la Petite Roquette pour Fresnes est la première étape de la réforme : il faudra construire les écoles d'éducation morale et d'apprentissage technique, tout à fait distinctes des maisons d'arrêt.

Là ils ne sentiront plus l'injuste traitement actuel, la marque du déshonneur qui s'attache à leur incarcération, les promiscuités lamentables : ce ne sont pas des coupables, ils n'ont commis aucune faute. Pourquoi les punir ?

Mais les éduquer, les soigner, parce qu'ils sont frustes et chétifs...

Les écoles professionnelles, les « centres de triage » que veut mettre au point M. Chéron, donneront à ces pauvres enfants le sentiment de la discipline nécessaire et le réconfort d'un métier.

la Confiance



① Achetez moi 100 parts de mines de papier maché : du 65 %...



② ou des Holding-Gland à 145, cours de famine



③ à moins que vous ne préfériez des Huanacaca avant augmentation de capital : un vrai nanan !



④ ou plutôt, non, tenez il me reste 20 parts de fondateur des Acieries de Bois et carton à 2.450

⑤ Réfléchissez et apportez moi vos fonds demain à ma banque.

⑥ - Monsieur le directeur, s.v.p ? - On vient de l'emmener en prison - Allons, bon ! Comment lui faire parvenir mes fonds ?.....

POUR TOUS

LE CINEMA AU PALAIS par Sébastian Eustatziu

La police vient d'établir l'identité de l'auteur de l'assassinat de la Combe-aux-Bois. Il s'agit d'un dangereux repris de justice, dont nous donnons, ci-dessous, la photographie. On craint que le meurtrier ait réussi à passer la frontière. Les brigades de gendarmes et de douaniers battent les abords des cols...

L'entrefilet du « Petit Méridional », suivi de la photographie de l'assassin, souleva une vive émotion sous la véranda des Thermes de la petite station thermale dont le crime de la Combe-aux-Bois menaçait de compromettre la courte saison.

Demande : l'édition spéciale ! Les détails du crime de la Combe-aux-Bois. La photo de l'assassin ! Une jeune femme en chandail vert, s'approcha de son tour du camelot qui s'égosillait, déplaça la feuille encore grasse, et, bousculée par les baigneurs impatientes, eut à peine le temps de s'exclamer :

— Mais, c'est le chasseur du Col des Mélézes ! que vingt personnes se pressèrent autour d'elle, l'interrogeant :

— Vous êtes sûre ?
— Sûre comme moi, grogna le directeur de l'unique cinéma de la ville, qui, me prenant à l'écart, m'expliqua. Elle est piquée ! Je la connais. Mais, voyez-vous, la police ne connaît rien à son affaire. Combien croyez-vous qu'il y ait de gens ici, qui lisent le « Petit Méridional » ? Cinq cents, six cents ? Moi, dans ma salle, je fais trois mille entrées. Pas une commise de magasin, pas un petit chasseur d'hôtel qui ne passe chez moi dans la semaine. Et, justement, je n'ai pas de dessins animés-publicité, avec ce damné film des « Quatre Mousquetaires », qui ne fait pas une heure quarante de spectacle !... Alors, vous ne comprenez pas ? Vous ne comprenez pas qu'à l'entr'acte, nous aurions pu passer la photo de l'assassin de la Combe-aux-Bois ?

Et, dessinant sur le sable du jardin, de la pointe de sa canne d'alpiniste, les capitales que son imagination projetait sur l'écran, mon interlocuteur continua :

— En sous-titres : « Qui connaît cette personne ?... Qui l'a rencontrée ?... Qui a parlé avec elle ?... On est prié de donner tous renseignements au Commissariat de Police... » Ou plutôt, non : pour gagner du temps, le commissaire central se tiendrait à l'orchestre ou au foyer, — plutôt au foyer, ce serait plus convenable — pour recevoir les déclarations qui pourraient être faites sur place ! Et pas ici seulement ! Comptez : nous sommes quatre stations thermales dans la région, quatre, cinq, six cinémas. Je mets en fait que toute la population du pays passe dans les six salles. Dans les vingt-quatre heures, l'assassin serait connu du moindre berger, et je fais un joli pari qu'il ne passerait pas la frontière !

Mais pareille publicité n'épuisait pas les idées ingénieuses du directeur de cinéma. L'instant d'après, devant un amis frais, il m'expliquait :

— Voyez-vous, on ne fait pas assez de cas du public. Je vous dis que le public est appelé à devenir l'auxiliaire le plus précieux des recherches policières. Combien de détectives qui s'ignorent ? Moi, qui vous parle, j'ai beaucoup réfléchi à ces questions. Nous parlions de la projection à l'écran, de la photographie des assassins. Mais l'image animée, la cinématographie judiciaire, voilà la méthode de l'avenir. Il y a vingt-cinq ans que le célèbre professeur, Hans Gross écrivait, dans son manuel de criminalistique, que les appareils de projection joueraient un grand rôle aux audiences d'assises. Vous avez pu vous apercevoir vous-même de toute l'insuffisance des reproductions, à cause de leurs dimensions restreintes.

Tandis qu'avec mon système... Ce diable d'homme finissait par m'intéresser :

— Avec mon système, reprit-il, je jette, tout simplement, dans l'esprit des magistrats et des jurés, la lumière des sunlights ! Imaginez, sur l'une des faces de la salle des assises, un mur parfaitement homogène et blanc. Nous y projetons les reproductions agrandies des lieux, des pièces à conviction, du couteau, du cadavre. Tout le monde peut voir et juger. Plus aucune raison de tenir compte des objections que le professeur R.-A. Reiss faisait à la thèse

de Hans Gross. Il craignait que les magistrats jugent les projections lumineuses peu dignes de la gravité des assises. Aujourd'hui, ce préjugé n'a plus cours : le cinéma n'a-t-il pas conquis les écoles ? L'autre objection, plus grave, était celle de l'obscurité nécessaire, obscurité qui rendrait difficile la surveillance des accusés. Vous voyez l'assassin filant par la sortie ! Mais nous avons, maintenant, des écrans pour projections en pleine lumière, et la clarté des images n'en souffre pas du tout, au contraire...

Notre entretien s'interrompt. Nous pensions à l'assassin de la Combe-aux-Bois, à la chambre ensanglantée, à la porte ouverte sur la forêt où la victime était tombée à la renverse, sans avoir vu les traits du fantôme qui avait, derrière elle, surgi de la nuit.

— Représentez-vous une reconstitution de la scène du crime qui passerait à l'écran des assises. On verrait le rectangle de lumière de la maison tragique, l'ombre de l'assassin, la victime abattue... Je vous assure que les jurés en auraient le cœur saisi. On verrait moins d'acquittements regrettables... En tout cas, plus de justice clairvoyante !

Sans suivre mon interlocuteur dans ses anticipations de cinéaste, je pensais, en effet, que la cinématographie judiciaire était une idée d'avenir.

Sébastian EUSTATZIU, Docteur ès-sciences criminalistiques.

Dans ce numéro nous continuons :

Crimes mystérieux
Crimes impunis :

LE DERNIER MOT DE LANDRU

Dans les numéros suivants nos lecteurs pé-étreront avec nous au cœur de toutes les autres affaires troublantes qui ont entretenu ces dernières années la chronique du fait divers sans qu'une explication satisfaisante ait été jusqu'à ce jour apportée.

Et puis : Les Chevaliers de la Lanterne Sourde par René Méténier ancien Chef de Sûreté

Et bientôt :

Avec les damnés, dans le bain des bagnes

Et après :

Trois semaines chez...

La première enquête vécue, complète, véridique et contrôlable sur un des mystères les plus passionnants de l'heure actuelle.

Le détective E. Goddefroy, ancien officier judiciaire, mène jusqu'au bout ses enquêtes. Pour toutes recherches, écrivez-lui : 8, rue Michel-Zwaab — Bruxelles.

La présentation de ce numéro est de Pierre Larraigue

DÉTECTIVE	ADMINISTRATION	RÉDACTION	ABONNEMENTS	DÉTECTIVE
	PARIS (VI ^e) — 35, RUE MADAME —	PARIS (VI ^e)	1 an 6 mois	
	TÉLÉPHONE : LITRÉ 32-11	DIRECTEUR : GEORGE-KESSLER	FRANCE ET COLONIES 65. » 35. »	
	ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS		ÉTRANGER (TARIF A) 85. » 45. »	
	COMPTE CHEQUE POSTAL : N° 1298-37		ÉTRANGER (TARIF B) 100. » 55. »	

TEMPÊTE SOUS LE TEMPLE

La tempête qu'annonçait Paul Bringuier lorsqu'il révélait à nos lecteurs la lutte sans merci des « Ours » et des « Taureaux » vient de souffler sous les colonnades de la Bourse de Paris. On a vu ses effets : banques écroulées ; agents de change, notaires, coulisiers jetés en prison ; menaces de scandales dans les milieux parlementaires, démissions de ministres, difficultés gouvernementales.

Pourtant il ne s'agissait pas là d'un des aspects du malaise économique mondial : les calculs, les espérances d'un homme, son jeu lié à sa propre vie, apparaissent comme les seules causes du cataclysme. Ainsi humain il appartient à la chronique du fait-divers, et c'est pourquoi nous avons demandé à Louis Roubaud de conter ici la vie prodigieuse et palpitante d'Albert Oustric, hier aventurier hardi et tout-puissant, aujourd'hui simple numéro d'écrasé, à la cellule 30 de la 14^e Division de la Santé.

La Bourse était alors à la fois le confluent et l'embouchure de mille fleuves d'or.

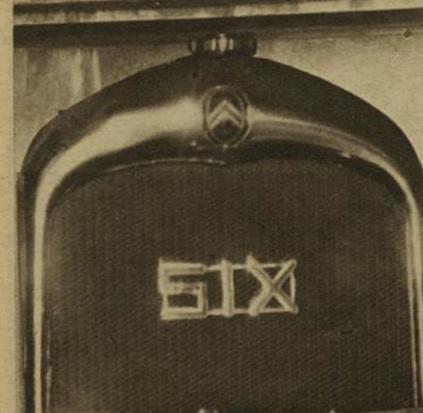
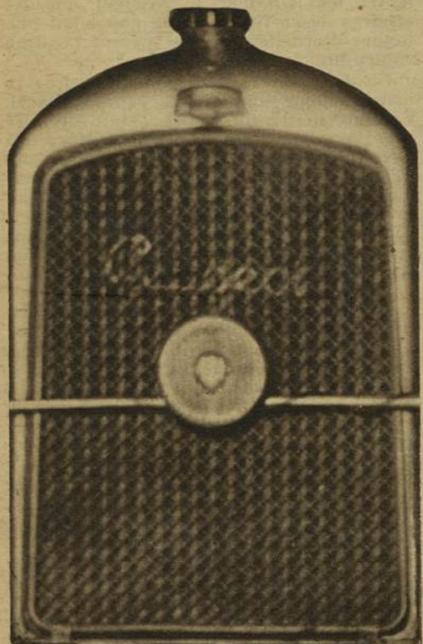
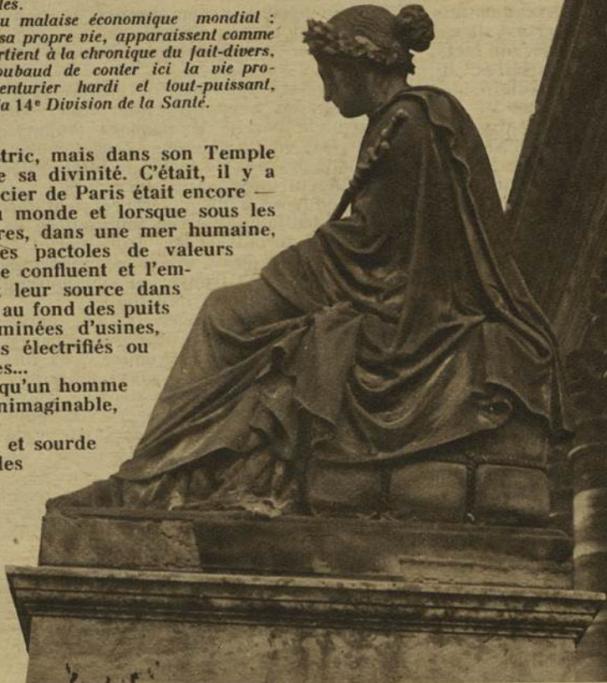


E n'ai vu qu'une fois Albert Oustric, mais dans son Temple et dans le plein rayonnement de sa divinité. C'était, il y a deux ans, lorsque le marché financier de Paris était encore — après New-York — le second du monde et lorsque sous les colonnades, de midi à trois heures, dans une mer humaine, en pleine tempête, coulaient des pactoles de valeurs mobilières. La Bourse était alors à la fois le confluent et l'embouchure de mille fleuves d'or qui avaient leur source dans tous les pays sur des montagnes de minerai, au fond des puits de pétrole, en haut des vertigineuses cheminées d'usines, au sein des forêts d'hévéas, dans les ports électrifiés ou dans les gares des grands réseaux ferroviaires...

Je l'ai vu. Il ne m'a pas vu. Je n'étais rien qu'un homme venu là pour assister à quelque spectacle inimaginable, la foire aux fortunes. Il était tout.

Je n'entendais rien qu'une clameur longue et sourde percée de cris et je ne distinguais que des gestes, il avait lui-même le pouvoir étrange, par un mot, par un signe imperceptible, de déplacer des millions de francs, d'enrichir soudain une société, d'appauvrir une entreprise, d'emplir et de vider des portefeuilles dans toutes les Banques et dans tous les coffres-forts...

Ceux qui m'entouraient, qui me houscu-



laient, initiés aux mystères d'une science ésotérique, m'apparaissent grandis par la distance de leur savoir à mon ignorance. J'étais humble devant eux. Eux, tout à coup, dès qu'ils l'aperçurent, furent humbles devant lui. Celui d'entre eux qui descendait jusqu'à moi, m'avertit :

— Venez ici... non, pas là ! vous gênez les grouillots... postez-vous dans ce coin, appuyez-vous sur la barrière, montez sur le tabouret.

J'obéis. Et lorsque je fut juché sur mon observatoire trébuchant, il m'indiqua encore :

— Comptez trois colonnes à gauche, devant le strapontin de la troisième colonne... Vous y êtes... Maintenant, vous le voyez !

Je répondis.

— Je le vois !

Si on ne me l'avait désigné, comment aurais-je pu le connaître. Il fallut à Jehanne les lumières célestes pour trouver le roi dissimulé parmi les courtisans. Mais ce Dieu était si simple, si pareil aux moindres hommes, que j'aurais pu dans cette foule discourtoise lui écraser les pieds sans m'excuser.

Il se tenait debout appuyé à la colonne et il n'apparaissait pas au profane qu'il fut assez fort pour soutenir le temple ou le renverser. Glabre et rouge, ni blond ni brun, plus massif que robuste, insignifiant en somme, il regardait autour de lui d'un visage ennuyé comme s'il eut été conduit ici par un ami qui lui aurait dit : « Attends-moi. J'expédie mes affaires et je reviens te chercher ».

J'aurais parié qu'il demeurait étranger aux batailles dont les épisodes invisibles se déroulaient autour de moi et qu'il était bien le dernier à pouvoir les comprendre. Pour peu, profitant de ma première initiation et déballant mon modeste bagage, je lui aurais expliqué :

— Savez-vous ce qui se passe ?... On attaque les Citroën.

S'il eut été capable de rire, il aurait ri. Car c'était lui, le grand capitaine qui con-

duisait la manœuvre, lui le généralissime des Peugeot ! Il venait précisément de lancer au Parquet cette grande marque de voitures pour faire pièce à une vieille banque qui remportait un succès avec l'autre firme célèbre.

Il ne tenait pas, comme d'autres, une feuille de papier et un crayon ; mais j'aperçus deux ou trois lieutenants exécutant ses ordres. On s'arrêtait de courir ou de se bousculer pour lui donner en passant une poignée de main déferente. Quelques-uns lui parlaient, il répondait d'un sourire évasif.

J'ai su depuis que son silence était célèbre. Les uns et les autres y puisaient selon leur désir la confiance ou le doute sans qu'il se préoccupât jamais de confirmer ou d'infirmer leur interprétation. Aujourd'hui, la foule des petits joueurs qui le considéraient de loin comme moi, s'efforçaient de donner un sens à son moindre mouvement de tête. Commande-t-il un repli ou une attaque ? Fallait-il encore acheter, acheter... ou vendre ? Avait-il décidé que les Peugeot grimperaient plus haut... ? ou jouait-il la position suffisante ?

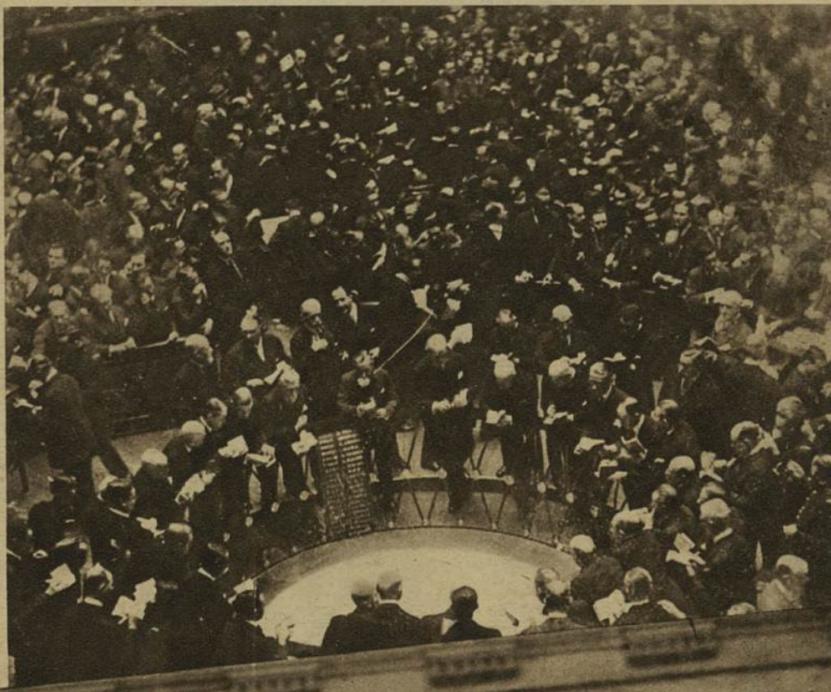
Avec lui on avait plus de chance de parier à la hausse, car c'était un haussier.

Je ne l'ai plus revu depuis ce jour, mais j'ai souvent entendu parler de lui, de son humeur, de ses habitudes, de son intelligence, et l'on m'a raconté plusieurs fois sa vie non point toujours de façon concordante. La légende s'était mêlée déjà à l'histoire. La légende est souvent la plus vraie...

■ ■ ■

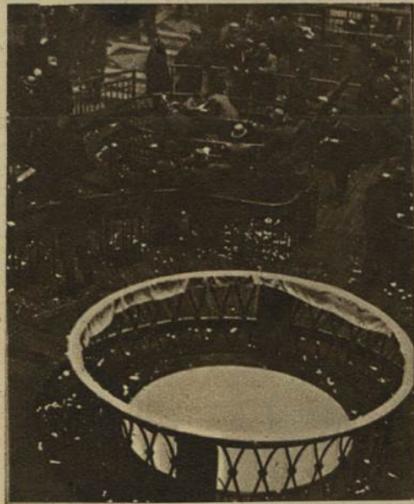
Il n'est pas né dans une étable mais près du comptoir, dans l'arrière-boutique d'un petit café de la ville basse. Son Béthléem est Carcassonne !

Il y a quarante trois ans de cela. La cité, vieille forteresse, n'aurait pas encore les touristes américains. Le pitchoun dut paraître taciturne aux habitués de l'apéritif lorsque d'un cachemire humide il essayait le marbre poisseux. Son père, étonné d'avoir engendré un gamin nordique sous un ciel méridional, inféra peut-être de ses premiers silences qu'Albert n'avait point pour destin la limonade et pensa que le latin ouvrait des carrières conformes à cette précoce gravité. Toute-



On attaqua les Citroën. Les lieutenants du généralissime des Peugeot allaient, venaient, s'agitaient exécutaient ses ordres.

BANQUE OUSTRIC ET C^{IE}



J'avais vu l'homme dans son temple, le voici conduit au cabinet du Juge d'instruction



fois ses camarades — Albert en eut d'éminents comme M. Beluel, actuellement professeur à la Faculté de Toulouse — racontant que Cicéron laissa le jeune homme indifférent.

Morose à la classe, morose à l'étude et à la récréation, il fut le cancre intelligent, obstiné à l'indolence, et qu'aucune émulation ne stimulait. A l'âge où les « forts en thème » poussaient vers la licence et l'agrégation, il s'élança, sans diplômes, débarrassé des harnais scolaires, dans la carrière immédiatement lucrative de placier et vendit par caisses les vins et apéritifs que son père avait débité au petit verre.

C'est à Toulouse que la guerre le surprit et lui fit changer son fusil d'épaule. Il est mobilisé sur place... dans une usine de munitions. Ses directeurs mieux que les professeurs distinguent ses vertus silencieuses : son intelligence pratique, son tact, sans sens psychologique des affaires. Il sort du rang et devient l'intermédiaire de confiance. On le charge d'acheter et de vendre. Il passe des marchés, entre en relation avec le grand client : l'Armée. Ainsi découvre-t-il Paris par la rue Saint-Dominique, il négocie avec l'intendance, connaît des officiers supérieurs ou généraux, des industriels, résout avec les ministres et les sous-secrétaires d'Etat des questions litigieuses et se prépare pour l'armistice un champ de relations.

En 1919 il connaît beaucoup de monde à Paris. On porte encore une vareuse bleue et l'on s'installe déjà dans la paix. L'une de ces vareuses, M. Manassé, accepte de la commander. La petite banque Oustric est ouverte rue Auber, en 1922. Ici intervient la légende. Faut-il lui faire sa part ?

— On dit que — mais je ne garantis rien — vers 1923 ou 24, le banquier novice s'était emparé d'une modeste affaire que nous fixerons, au capital de quatre millions divisé en quarante mille actions, et qui, faute de moyens et d'expérience, ne tarda pas à périr. L'action introduite en Bourse à 150 francs, était ramenée à cent en moins d'une semaine et ne tardait pas à suivre la pente 80, 70, 60... Le marché à terme s'était emparé de la baisse et le spéculateur le moins averti se hâta de jouer à découvert sur la dégringolade.

Rue Auber affluèrent des mandataires de journaux peu connus, spécialisés dans la finance, qui venaient aux renseignements et s'en retournaient mécontents d'être éconduits.

Oustric ouvrit le tiroir de son bureau, aperçut un petit revolver noir posé sur un dossier comme un presse-papier.

Il referma le tiroir.

Si récente que fut sa carrière, il avait eu le temps de connaître quelques confrères éminents. Il alla trouver l'un d'eux, balbu-

tia un bonjour, s'assit dans un fauteuil de cuir et se confessa :

— Je suis foutu !

— ... ?

— Toute la Bourse est à découvert sur mon dos. On piétine mon cadavre.

— Combien cotez-vous ?

— Quarante et demi à la clôture de vendredi. Il y a près de quatre-vingt mille titres de vendus pour le trente.

Ce découvert paraissait excessif. En effet, l'affaire n'était divisée qu'en quarante mille actions et la foule des joueurs qui en avait cédé le double pour la fin du mois avait commis une imprudence.

— Il n'y a pas de temps à perdre, observa l'autre. Nous allons former un syndicat. Je vous soumettrai notre projet demain matin.

Oustric hésita à comprendre, le vieux financier lui bourra l'épaule :

— Allons, souriez... votre fortune est faite...

On agit avec beaucoup de mesure et de prudence, par personnes interposées. On rejeta sur le marché des paquets compacts, chaque fois que la hausse se dessinait trop nettement. En peu de temps la totalité des titres fut entre les mains du groupe.

Les vendeurs à découvert s'étaient fait reporter de liquidation en liquidation. Le jour où ils durent accuser leurs pertes et livrer les titres qu'ils avaient aventureusement cédés, ils trouvèrent le marché fermé. Le syndicat gardait tout.

Il est toujours dangereux de vendre une marchandise qu'on ne possède pas, il est parfois tragique d'en vendre deux fois plus qu'il n'en existe. On gagne du temps, mais l'heure d'exécuter le marché sonne quand même et l'on se trouve acculé dans un coin d'où on ne peut plus sortir. Cela s'appelle précisément à la Bourse, un *corner*.

— Donnez-moi les actions que je vous ai achetées, grondait le syndicat.

— Où les trouver ? suppliaient les joueurs.

Ils les trouvèrent naturellement au syndicat même qui les leur vendit... mais au cours nouveau : 800 francs.

Ce *corner* aurait rapporté, dit-on, trente millions à M. Oustric et à son Terre-Neuve.

Légende ou histoire... ? L'anecdote peut expliquer la carrière du financier. Sa fortune ayant été édiflée sur un coup de hausse, il demeura par la suite, un haussier impénitent. Il achetait cher des valeurs connues, basées sur d'excellentes affaires en plein rapport et il les poussait. Lorsqu'on s'attaquait à l'une d'elles, il n'hésitait pas, pour maintenir les cours, à reprendre d'énormes paquets d'actions. Il ravalait comme on dit, tous ses papiers. Pour trouver les fonds de manœuvre, il s'empara d'une vieille banque, dont les six cents millions de dépôt furent utilisés comme masse de défense.

Oustric était un homme froid, travailleur obstiné, bouillant quinze heures par jour, n'ayant aucun besoin personnel et se satisfaisant d'une vie familiale affectueuse, infiniment respectable.

En 1926, il séduisit le milliardaire italien Gualino, directeur de la « Banca Agricola » qui le tient pour un génie. Par ce concours transalpin, le capital de la Banque Oustric passe à vingt-cinq millions, puis à trente-deux, puis à cinquante-huit, pour atteindre cent millions en 1929. Le petit bureau de la rue Auber s'est transformé en un somptueux hôtel de la rue Chauchat. Bien qu'il conserve des goûts modestes, le financier, pour faire face à sa situation grandissante et tenir son rang, se loge maintenant dans un splendide appartement du boulevard Malesherbes et dans un château au Cap d'Ail. Il a des voitures de grande marque et des yachts... Mais son seul plaisir — peu coûteux — est de s'asseoir à la terrasse du Café Cardinal et de déguster une glace mi-framboise mi-vanille.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans le détail les affaires auxquelles s'intéressa M. Oustric. L'exemple vrai ou faux que j'ai cité du premier *corner* peut expliquer d'une façon assez générale, les opérations de plus grande envergure qu'il effectua jusqu'à ce jour. Il investissait dans chacune de ses affaires, un capital suffisant pour en

obtenir le contrôle. Maître du marché, il s'employait à la hausse, afin de réaliser sur chacune d'elles un bénéfice de jeu sans s'occuper de leur valeur réelle. Il ne cherchait pas à améliorer l'outillage d'une usine, le chiffre de vente d'une entreprise. Il avait lui-même confiance dans l'administration technique des maisons dont il détenait le capital. Il espérait de bonne foi leur prospérité et s'appliquait à monnayer immédiatement cette valeur d'espérance.

Pour cela, on emploie des procédés connus. On insère dans les journaux spéciaux, des communiqués optimistes ; on pousse un papier hors cote jusqu'à la coulisse et on fait agir des relations politiques pour l'introduire au Parquet. On soutient les cours par des achats.

Mais les achats coûtent cher et réclament d'autres capitaux.

Ainsi on est conduit insensiblement à soutenir celle-ci avec l'apport de celle-là ; à vendre du papier en hausse pour parer à la baisse d'un autre papier. On crée un lien financier entre des industries qui n'ont aucune relation les unes avec les autres : la soie artificielle sauve les chaussures, et les chaussures viennent au secours des autos, les autos écrasent les assurances... !

Là-dessus, interviennent les petits spéculateurs parasites, toute une vermine financière qui, voyant le jeu, suit chaque geste de l'augure et mise avec lui sur son tableau. Ceux-là amplifient la hausse parce qu'ils achètent quand le grand patron achète. D'honnêtes entreprises propres à rémunérer un moyen capital, sont poussées à des taux insensés ; les valeurs s'enflent démesurément... tant qu'elles en crèvent !

Naturellement, cette enflure même peut être tournée à bénéfice lorsqu'on est le maître du marché. La leçon du premier *corner* n'est pas perdue ; malheur aux baissiers imprudents qui vont vendre à terme plus de titres qu'il n'y a en circulation ! Pour livrer à M. Oustric, après reports sur reports, ils devaient s'adresser à M. Oustric lui-même qui leur fera payer cher leur témérité.

Mais la baisse depuis ces dernières années était devenue un phénomène général et les baissiers se disaient que les affaires de ce financier ne pouvaient plafonner éternellement. Ils prirent position contre lui.

Un jour vint où le capital de manœuvre manqua pour soutenir les cours. Déjà M. Gualino, hier milliardaire s'était effondré avec sa « Banca Agricola » et M. Mussolini l'avait condamné à mort... Privé de ses soutiens puissants, manquant d'argent, perdant la confiance des coulissiers qui avaient cru en sa chance, effrayant les personnalités consulaires qui l'avaient admis en leur intimité, M. Oustric tomba à son tour entraînant avec lui quelques centaines de millions de la petite épargne.

Mais les millions ne se sont pas volatilisés. Quelques coffres les ont recueillis !

J'avais vu l'homme dans sa divinité, appuyé sur la colonne du Temple, muet et impassible dans le brouhaha du marché. Le voici conduit entre deux inspecteurs de police, de la prison de Santé, au Cabinet du Juge d'instruction.

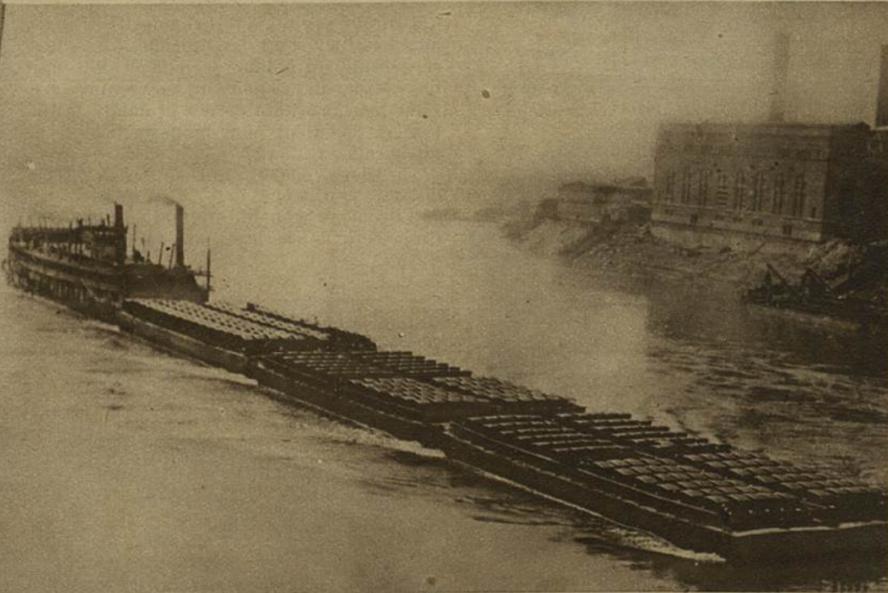
On m'a dit qu'il a pleuré lui qui n'avait jamais ri. Il a pleuré ces jours derniers non point sur lui seul... peut-être sur ses espoirs qu'il étendait à d'autres, sur son destin perdu, sur son étoile éteinte.

Il se défend d'avoir voulu cette catastrophe. Et peut-être ne la comprendra-t-il jamais. Il accusera ses ennemis ; il accusera le Hasard. Animé du seul génie de la spéculation, il n'aperçoit pas derrière les vignettes multicolores auxquelles le thermomètre de la cote donne des valeurs fictives, les cordonniers dans la fabrique de chaussures, les mécanos dans les usines de voitures, tout le travail des fabriques, des chantiers, des mines, des plantations... Les ingénieurs, les contre-maitres, les ouvriers, les manœuvres, tous ceux qui produisent de la vraie richesse, des hommes comme vous et moi, qui ignorent les hausses, les baisses, les reports, les syndicats financiers, les *corners* et le jeu terrible de la Bourse.

Louis ROUBAUD.



Le banquier Oustric



Les ingénieurs, les contre-maitres, les ouvriers, les manœuvres, tous ceux qui produisent de la vraie richesse.



FOURGUE DE MORT

Le soir tombait. Une pluie fine de novembre rendait le pavé humide et glissant. Le vent hurlait dans les arbres bordant les rives de la Seine et arrachait des tuiles qui roulaient sur les toits. Dans le ciel, d'énormes nuages gris tanguaient, gros d'une averse qu'ils retenaient encore.

L'homme, d'un coup d'épaule, remonta la courroie qui lui meurtrissait les chairs et la sacoche gonflée qui lui battait les flancs. Il scruta attentivement l'ombre qui descendait. Son examen ne lui donna sans doute pas satisfaction car, sur la route déserte, il reprit sa marche, soudain lassé.

Il traversait le pont de Charenton quand sept heures sonnèrent à une église voisine. Le tintement de l'horloge glissa sur l'eau du fleuve et parvint, assourdi, jusqu'au solitaire.

La pluie tombait toujours. Le dos courbé par l'effort, l'homme tirait sa charge, la volonté tendue, vers un but que seul il connaissait. Il approchait de Maisons-Alfort, et, guidés sans doute par un souvenir imprécis, ses pas hésitaient.

Ombre sortie de l'ombre, une silhouette se détacha brusquement du renforcement d'une porte cochère et avança vers lui. Il y eut des paroles, chuchotées dans le silence :

— C'est toi, Petit-Louis ?

— C'est mézig.

Cette expression argotique rassura les deux interlocuteurs. Le second guidant l'autre ils reprirent leur marche.

— Où donc est la « patronne » ?



La Maison de la rue Raspail où habitait Madame Mauger.

— A côté.
Ils entraient dans la rue Raspail.
— Tu as la marchandise ?
— Elle est sur mon rab.
La nuit était tout à fait venue et les enveloppait d'une obscurité complice.
— Part à deux, Petit-Louis ?
— Bien sûr, puisque tu étais avec moi. Mais la vieille ne donnera pas lourd.
— Elle a pourtant du fric.
— Oui, mais elle ne les lâche pas facilement. L'autre serra les poings :
— J'ai été assez entubé, il ne faudrait pas qu'elle s'avise...
— Reste ici...

L'un des deux s'avança, toujours porteur du sac, et se haussa sur la pointe des pieds pour regarder par-dessus le mur clôturant un jardin de quelques mètres carrés. Il apercevait ainsi un pavillon simple mais confortable, dont les arêtes aiguës se découpaient entre les arbres dépouillés du verger. Une fenêtre éclairée faiblement décelait que si l'on attendait quelqu'un, la vie n'y était qu'en veilleuse. Et, effectivement, en se penchant un peu, on pouvait voir une vieille femme qui somnolait, la tête enfouie dans ses mains, et les coudes appuyés sur une table crasseuse.

Il y eut deux coups de sifflet brefs qui trouèrent le silence.

Alors, la silhouette de la femme se dressa devant la fenêtre puis s'effaça. Un chien aboya dans le jardin.

— Paix... dit une voix chevrotante.

Un bruit de chaînes... La porte s'ouvrit.

— Bonjour, vieille.

— ...Entre. Ton ami avait bien fait ta commission et je t'attendais, il n'est pas avec toi ?

— Il était en retard à notre rendez-vous, il me rejoindra ici.

— C'est bon.

Ils gagnèrent ensemble la pièce principale à peine réchauffée par une flambée de bois qui achevait de mourir dans la cuisinière. L'homme

— Bien sûr.

Ils trinquèrent ensemble et burent. Elle abaissa les bras pour saisir son tablier et s'essuyer les lèvres. Il avait ainsi son cou à portée de la main, un cou mince comme celui d'un poulet et dont la vie, semblait-il, était prête à sortir... Ses doigts s'enfoncèrent dans la chair craquelante... Il eut pendant quelques secondes le visage épouvanté d'angoisse et d'effroi en face de son visage.

Mais dans les convulsions de cette atroce agonie la femme se défendait. Sans desserrer son étreinte, il la souleva alors de terre, et affolé par cette chair qui se rébellait et qui refusait de mourir, il secoua violemment ce demi-cadavre qui l'entraînait dans tous les coins de la pièce.

Quand il lâcha prise le corps s'effondra dans un coin, comme un pantin brisé.

■ ■ ■

Ce matin-là, M. Pelletier, étonné de ne pas avoir vu sa voisine, appela un gamin qui passait :

— Eh ! petit.

Il lui demanda d'escalader le mur et de regarder par la fenêtre du pavillon s'il y avait quelqu'un.

L'enfant ne tarda pas à revenir, très ému : — Tout est bouleversé. On dirait que les cambrioleurs y sont passés.

M. Pelletier prévint la police.

■ ■ ■

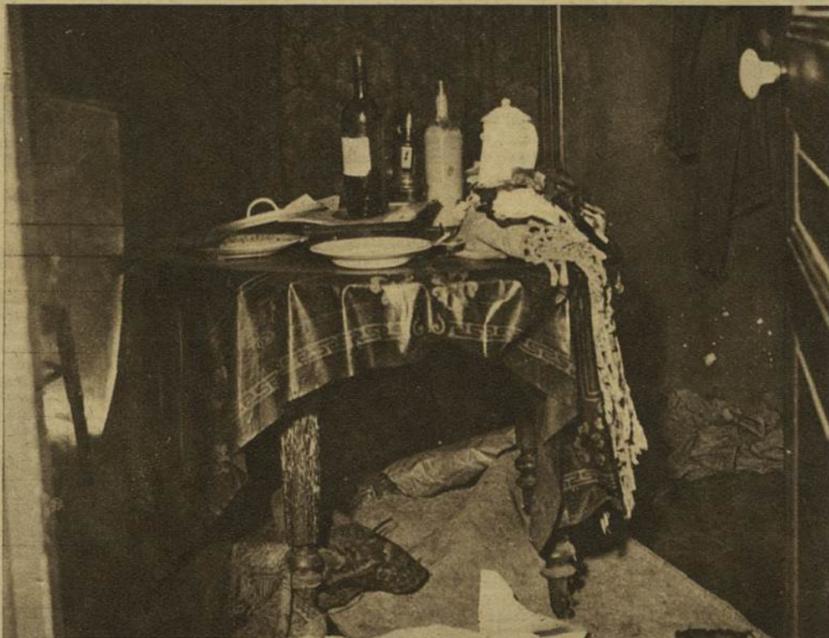
Cette maison de la rue Raspail était habitée par une chiffonnière, Augustine Mauger, qui exerçait la profession depuis plus de vingt ans.

Augustine Mauger, qui avait dépassé la soixantaine, avait été condamnée en 1920 pour recel d'objets volés. Sa clientèle était hétéroclite, mais comprenait surtout des escarpes où des monten-l'air qui venaient la trouver pour « la fourgoue ».

Tout ce qu'il fallait pour qu'une chiffonnière matoise fit fortune en peu de temps.

Elle passait d'ailleurs pour avoir beaucoup d'argent.

Lorsque la police arriva, elle constata que tous les meubles du pavillon avaient été fouillés.



Les vestiges du dîner que Mme Mauger avait préparé pour son mystérieux visiteur.



Dans l'écurie, parmi les chiffons, le cadavre de Mme Mauger.

(Photos Déetective)

était jeune et fort. Ses lèvres saines mettaient une tache rouge au milieu d'un visage mal rasé et découvraient, lorsqu'il parlait, des dents de loup.

Toute menue, avec des gestes précis, la vieille mettait le couvert sur la table : deux assiettes, deux cuillers, deux verres, une bouteille. Un plat de lentilles attendait les convives.

L'homme fit la grimace. La femme tourna vers lui son visage parcheminé, aux méplats usés par le temps :

— Tu vois, j'ai préparé un dîner de roi.

Machinalement, le visiteur se serra la ceinture. Il avait déposé son sac sur la table :

— Que m'apportes-tu ? demanda la vieille dont les yeux un court instant brillèrent de convoitise et dont la bouche mince esquissa un sourire.

— Des timbales en argent.

Elle se récria :

— Quelle idée ! Comment veux-tu que je les revende ?

— Tu les feras fondre.

— C'est trop compliqué.

— Alors, il faut que je les remporte ?

Il y avait comme une menace dans la question ainsi posée. La femme se radoucit :

— Non, mais tu comprendras que je ne peux t'en donner cher...

— Combien ?

— Cinquante francs.

— Tu te moques de moi, vieille...

Elle reprit très vite :

« Je t'assure que ça ne vaut pas plus, pense au risque que je cours... »

— N'en ai-je pas couru ?

— Veux-tu cent francs ? C'est mon dernier mot.

Il gronda :

— Soit.

Elle le crut maté et d'une poche dissimulée dans des dessous lamentables, elle sortit quelques billets qu'elle étala sur la table.

— On dine ?

— Non, répondit-il furieux. Ce n'est vraiment pas assez d'un plat de lentilles.

Conciliante, mais toujours avare, elle ne contesta pas :

— Tu prendras bien un verre de vin ?

Des amas de chiffons avaient été bouleversés et il fut impossible de retrouver le magot que la victime possédait.

Et on ne retrouva pas la chiffonnière.

Cette coïncidence inspira les pires craintes. Les investigations continuèrent sans résultat.

Il y avait en face de la maison de Mme Mauger une écurie qui lui appartenait. Un inspecteur décida de la visiter, puisque tous les autres locaux (remise, grenier, etc.) avaient été examinés.

Il découvrit un cheval. L'animal était propre et bien nourri. Puis deux chiens.

Il y avait d'abord un roquet qui aboya sans arrêt lorsqu'on pénétra dans son refuge. Et aussi un grand lévrier presque aveugle, compagnon de toujours de la femme Mauger, ami fidèle, qui achevait de mourir de vieillesse dans un coin.

Du moins l'inspecteur le crut.

Il en fut moins sûr lorsque quelques minutes plus tard son attention fut attirée par un tas de chiffons accumulés dans l'écurie, près du cheval. Intrigué, il s'approcha et fouilla cet amas insolite. Il mit à jour deux pieds, puis deux jambes... enfin, le cadavre de Mme Mauger.

La chiffonnière avait été assassinée. Les traces des doigts de l'étrangleur se marquaient en taches noirâtres ; mais elle portait aussi à la tempe droite une blessure qui semblait avoir été faite avec une arme à feu.

Le sang n'avait pas coulé.

Les ecchymoses nombreuses relevées sur tout le corps indiquaient qu'il y avait eu lutte.

Comment se faisait-il que les chiens n'avaient pas aboyé ?

On examina avec attention le lévrier. On pensa qu'il avait absorbé un narcotique.

Le crime apparaissait indiscutable. Des voisins avaient aperçu, vers une heure du matin, de la lumière dans le pavillon alors que la chiffonnière se couchait habituellement tôt.

Le meurtrier aidé par un complice avait pu opérer en toute tranquillité.

Comment parviendra-t-on à l'identifier et ce pseudonyme que connaît la police est-il le bon ? Seuls les enquêteurs pourront nous répondre.

F. DUPIN.

FAITS DIVERS

Film hebdomadaire, par Marius Larique.



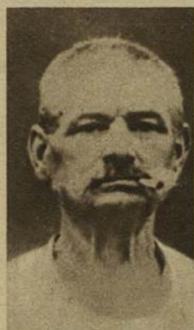
M^{me} Jacquinot.

Lundi Au commissariat des Batignolles, j'ai vu ce matin Charlotte Jacquinot. Elle n'est, à beaucoup près, ni belle ni jeune. Elle a l'ingrat et pauvre visage des femmes qui ont beaucoup travaillé, beaucoup souffert et que nulle violente passion n'effleura. Trois raisons que j'ai de la plaindre. Mais cette femme a tiré sur son mari et sur sa rivale. L'homme est grièvement blessé. C'est le drame trop banal pour qu'on puisse désormais le qualifier du bel adjectif : passionnel. Pour ma part, je m'y refuse. C'est trop vite dit : « Mon mari me trompait ; ma rivale me bafouait... J'ai perdu la tête ; j'ai tiré ». Il serait bon que les meurtriers se rendissent compte que le mariage, que l'amour en leur conférant certains droits d'association, ne leur donnent point celui de vie et de mort sur le sujet aimé et qu'au-dessus du pacte social — et donc fragile, sujet à erreur, à révision aussi — qu'est le mariage, il est une loi, un commandement plus élevé : « Tu ne tueras point ». Que s'ils sont enclins à l'oublier, des jugements sévères semblables à celui qui s'abattit mercredi sur M^{me} Favre-Bulle, viennent le leur rappeler.



Georges Arnould.

Mardi Il y a juste huit jours, le joaillier Georges Arnould était condamné à 10 ans de travaux forcés pour avoir empoisonné son fils. Les débats ne firent pas la lumière sur cette dramatique affaire. Arnould, à certains enquêteurs, avait dit : « Je voulais mourir avec l'enfant ». A d'autres, il déclarait : « C'était pour faire revenir ma maîtresse qui m'avait abandonné. Elle adorait l'enfant ; je pensais que, le sachant malade, elle accourrait sûrement ». Il variait encore et une fois il alla jusqu'à dire : « Je voulais punir ainsi ma maîtresse ». Ce qui était atroce. Le jury ne dut retenir que l'une de ces dernières versions et point celle du double suicide car il jugea durement. Arnould fut condamné à 10 ans de travaux forcés. Ce matin, il s'est pendu dans sa cellule à Fresnes faisant ainsi la plus tragique mais la plus évidente démonstration que les jurés, que certains témoins l'avaient mal jugé, puisqu'il ne pouvait pas survivre à son enfant mort.



Ernest Daniel.

Mercredi Quand il reçut, mardi soir, une amie Augustine Barbedette, Ernest Daniel ne se doutait point qu'il allait en mourir. Il était même très heureux : il n'y avait plus un sou dans la misérable cabane où il loge avec sa femme, route de Gonesse, à Gargelles-Gonesse et ce brave journalier, avec l'âge — il a 64 ans — n'a pas perdu le goût du vin. Augustine Barbedette avait 50 francs sur elle : une aubaine, une aubaine vite convertie en litres de vin, après l'absorption desquels ce fut l'ivresse et la nuit totale dans les cerveaux des buveurs. Mercredi, le fils Daniel, venant voir ses parents, trouva son père affalé devant son lit, carbonisé de la tête jusqu'aux genoux. La fille Barbedette fut interrogée, puis suspectée. A tort, je pense. Je ne vois pas grand mystère dans cette aventure. Le poêle et la lampe étaient allumés quand les trois habitants de la baraque commencèrent de boire. Lorsqu'ils furent tous trois ivres-morts, l'un dut renverser la lampe et mettre le feu au lit contre lequel s'affaissa le vieillard. Evidemment, on peut poursuivre Augustine Barbedette pour homicide involontaire si l'on considère que sans les 50 francs qu'elle donna, les époux Daniel ne se fussent point enivrés, mais confessez que c'est mal récompenser un geste généreux qu'elle devait croire bienfaisant à l'origine...



Claudius Faure.

Jeudi Il est des rois qui finissent plus mal que Claudius Faure, le « Roi des Escrocs ». Certains peuples indécents les envoient en exil ou sur l'échafaud. Plus indulgente, la police n'envoie le roi des escrocs qu'au Dépôt et la Justice, agissant ensuite, ne pourra que le condamner légèrement malgré tout le mal qu'eurent pour l'arrêter les inspecteurs Menneret, Blanc-Garin, Antonini et du Pac, de la Sûreté générale. Encore ceux-ci ne doivent-ils point se plaindre. Claudius Faure, ayant pratiqué l'abus de confiance et l'escroquerie sous toutes ses formes, se vit un jour arrêté. Ceci se passait au Mans. Cependant que le commissaire de police perquisitionnait chez lui, Faure s'évada et il réussit même à emprisonner dans sa demeure, le commissaire, confiant. Les quatre inspecteurs de la Sûreté ont émit cet accroc à leur amour-propre. Ils ont même réussi à faire avouer tous ses méfaits à Faure. Ce qui est une sérieuse victoire, car le Roi des Escrocs n'est pas un enfant. Sa façon d'opérer le prouve : il volait des autos, les lavait, les engageait chez des usurers. Premier stade ! l'engagement chez Gobeck n'ayant d'autre but que de justifier, aux yeux d'un acheteur éventuel, ses droits à la légitime propriété de la voiture, ce que ne pouvaient soupçonner les acheteurs, dégageant les autos chez des hommes d'affaires, honorablement connus, si j'ose ainsi dire.



Ben Driss Mohamed.

Vendredi L'inspecteur principal Moreux et le brigadier-chef Holzer, de la brigade spéciale, viennent d'arrêter sur le champ de courses de Vincennes, un Arabe, Ben Driss Mohamed, soupçonné de l'assassinat de M^{me} Delaure, la débitante de la rue de Ponthieu. Ce fut une remarquable enquête. La place me manque pour en décrire les péripéties. Mais il m'en reste assez pour féliciter les deux policiers, aussi leur chef, M. Guillaume. On conduisit Driss Mohamed devant M. Guillaume. Il nia et j'entendais déjà autour de moi les éternels, les sempiternels grincheux parler d'arrestation arbitraire. Obstiné, subtil, le chef de la brigade spéciale continua son interrogatoire. Au bout de plusieurs heures, il obtenait non seulement les aveux de Ben Driss Mohamed qui reconnaissait avoir participé au meurtre, mais encore le nom d'un complice, Laoussine ben Bacc. Selon Driss Mohamed, Laoussine serait l'assassin ; celui-ci s'en défend et prétend même qu'il n'était pas au restaurant Delaure, le matin du crime. Il ne reste plus à M. Guillaume, pour terminer brillamment cette affaire, qu'à déterminer la participation exacte des deux hommes, dans ce crime.



Daskowski.

Samedi Des journaux où j'écris, je voudrais qu'on bannit tout article sur les exécutions capitales. C'est que j'ai tellement le respect de la vie humaine que je ne reconnais à personne le droit d'en priver ceux-là même qui ont agi sauvagement, bestialement, qui ont tué. Je ne reconnais pas la vérité de la loi du talion ; je ne reconnais pas la moralité de la guillotine ni sa valeur exemplaire. Aussi bien, si je parle aujourd'hui de l'assassin Daskowsky, guillotiné à Metz, de l'assassin Fleury, exécuté à Rouen, c'est pour rappeler qu'il s'agit sans doute des deux dernières opérations du bourreau Deibler qui, bientôt, va prendre sa retraite. Son neveu, assure-t-on, le remplacera. Je plains l'oncle et je plains le neveu, je plains les hommes qui ont besoin, pour se défendre, de recourir à l'échafaud, comme, enfin, je plains les nations qui ont besoin de la guerre — et de ses massacres pour vivre et grandir, paraît-il...



Fellah de Haute-Egypte.

Dimanche Le vrai type du fait-divers passionnel, je le trouve dans la relation d'un crime que m'envoie un de nos correspondants de la Haute-Egypte : A Decthenai, vivait heureux Mohamed Ibrahim Ahmed. Il épousa sa cousine, la belle Salma. Si belle que, son sang chaud-aidant, elle succomba aux multiples tentations et devint une femme aux amours fougueuses. Un soir, Mohamed la surprit dans les bras d'un jeune homme qu'il roua de coups ce qui lui valut 3 ans de prison. Durant ces trois années, la passion de la belle Salma s'exprima sans frein. Nouvelle Messaline, elle était la plus jolie, la moins coquette et la plus providentielle dispensatrice d'amour des maisons closes de El Arighia. Mohamed l'apprit. Il était interdit de séjour. Il chargea son frère de le venger. Celui-ci le fit, terriblement. Il eut d'abord à lutter contre les charmes de la belle Salma, aussi contre les témoins de la scène sauvage, alors qu'il tranchait la gorge de l'infidèle, enfin contre le chaouch de garde qu'il voulait tuer, car il ne voulait se rendre qu'au maamour (commissaire de police). Au cours de sa lutte rageuse, il se taillada trois doigts. Et lorsqu'on l'interrogea, il répondit fièrement : « Je voulais tuer pour laver dans le sang de la coupable ayant deshonoré la famille, mon turban qui était sale. »

de notre manufacture de Lisieux

à votre maison



NOUS OFFRONS

LE TROUSSEAU DE FAMILLE "MON DÉSIR" payable en 15 mensualités de 100 F. ou au comptant 1350 F.

SIX TRÈS BEAUX DRAPS toile mêtisse de Bretagne supérieure, sans couture, jours échelle. 220 x 320.

SIX TAIES D'OREILLERS renforcées blanc souple, avec volants à jours fils tirés.

DOUZE TRÈS BEAUX TORCHONS de cuisine, qualité forte. 60 x 80.

UN SUPERBE SERVICE DE TABLE six couverts, damassé satiné, mi-fil, dessin "Mimosa" blanc de pré, comprenant : La nappe 160 x 160, douze serviettes de table (au lieu de six).

SIX SERVIETTES TOILETTE tissu éponge, duvet qualité extra supérieure, ourlets à jours, grande taille.

SIX SERVIETTES TOILETTE, tissu

nid d'abeilles, très forte qualité 60 x 80.

DOUZE MAINS DE TOILETTE en tissu "Tetra" marque déposée.

UNE PIÈCE DE DIX MÈTRES beau shirting pour lingerie, largeur 0 m. 80.

DOUZE ESSUIE-VERRE demi-fil à carreaux et encadrement rouge, belle qualité ne peluchant pas.

DOUZE GRANDS MOUCHOIRS toile blanc, tout ourlés usage garanti, pour homme.

DOUZE MOUCHOIRS blancs, très jolie batiste, ourlés à jours, pour dame.

UNE SUPERBE COUVERTURE en laine blanche, bordée satin, pour grand lit deux personnes.

TOTAL : 99 PIÈCES et ajouter la prime annoncée.

Livraison franco de port et d'emballage pour toute la FRANCE.

Tout envoi ne donnant pas satisfaction

est repris dans les 4 jours qui suivent la livraison

CADEAU

A l'occasion de cette Vente sensationnelle, Le Trousseau de Famille Toiles de Bretagne offre avec chaque commande une PRIME SUPERBE : la série de cinq Casseroles



ALUMINIUM PUR

renforcées avec manches isolants

Je soussigné, lecteur de "Détection" prie la Manufacture de Toiles G. BONNET & EDINGER à Lisieux (Calvados) de m'adresser son TROUSSEAU DE FAMILLE "MON DÉSIR" payable en 15 mensualités de 100 francs en y joignant le CADEAU-PRIME annoncé.

Nom :

Adresse très lisible :

Signature :

CONCOURS TOUS LES ANS
Secrétaire près les Commissariats de
POLICE

de la Ville de Paris

Pas de diplôme exigé. Accès au grade de Commissaire. Age : de 21 à 30 ans avec prorogation des services militaires. Renseignements gratuits par l'École Spéciale d'Administration, 4, rue Férou - Paris (6^e).

Un vieux remède?... Ouil!

Mais toujours le meilleur

ASTHME

TOUTES OPPRESSIONS

EMPHYSÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE
La Boîte d'essai gratuite : 50, Gr^e-Rue, BAISIEUX (Nord)

MAIGRIR

J'offre gratuitement de vous faire connaître un moyen de vous faire maigrir très vite sans drogue à avaler. Entièrement pour être mince et distinguée ou seulement de la partie désirée du visage ou du corps. Très facile à faire soi-même en secret. Raffermir les chairs. Le tout absolument garanti sans danger. Ecrivez-moi en toute confiance en citant ce journal (réponse discrète, joindre seulement un timbre). S. I. STELLA GOLDEN, 47, Boulevard de la Chapelle, PARIS - 9

L'INDUSTRIE RECLAME.

des Monteurs, Contremaitres, Dessinateurs, Ingénieurs, SPECIALISES en Aviation, Electricité, Automobile, etc. L'UNIVERSITE TECHNIQUE DE PARIS vous préparera facilement, à peu de frais, CHEZ VOUS, aux meilleures situations. CONSULTEZ-LA avant de prendre décision pour vos études. Brochure intéressante et conseils gratuits. U. T. P., Service 9 28, Rue Serpente, PARIS

pour 20 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 25 francs
Au comptant : 198 francs

ELEGANT PHONO

avec 10 morceaux au choix sur grands disques et



pour 34 fr.

par mois pendant 10 mois et 2 versements de 50 francs
Au comptant : 360 francs

SUPERBE PHONO

avec 30 morceaux au choix sur grands disques et

UNE MALLETTTE PORTE-DISQUES EN PRIME

Tous nos appareils sont garantis, leur fabrication est très soignée, ils peuvent jouer tous les disques à aiguille et à saphir. La confiance de notre maison repose sur 28 années d'existence. Ecrivez-nous, en joignant cette annonce, pour recevoir gratuitement nos catalogues et tous renseignements. Etablissement SOLEA, 33, rue des Marais - PARIS (10^e)

Ouvert de 9 h. à midi, de 14 h. à 19 h. samedi inclus. Le dimanche, de 10 h. à midi.

LOUVRE

Lundi 1^{er} Décembre et pendant tout le mois

Jouets Etrennes

- AVOUEZ - DONC, LANDRU !



Landru dissimule son visage dans son mouchoir.



Seule obtient quelque succès, Fernande Segré, la fiancée survivante.



La cuisine de la villa de Gambais.

II (*)

En 1919 les grands journaux d'information n'avaient pas encore parfaitement rétabli leurs services d'information bouleversés par la guerre. Les reporters, les jeunes qui ne connaissaient pas encore leur métier et les anciens, qui à la démobilisation ne le connaissaient plus, ne prenaient pas la peine de s'assurer chaque jour, que la police mobile ne préparait pas quelque affaire intéressante. Seul un vieux rédacteur du *Petit Journal* passait régulièrement rue Greffulhe, où était installée la brigade. Le 12 avril il y trouva une animation particulière, s'en inquiéta, obtint quelques renseignements obscurs et le soir rédigea un petit article de vingt-cinq lignes à la rubrique des faits divers. Un article étrange :

Importante arrestation à Montmartre.
« La première brigade mobile a arrêté hier en plein Montmartre, grâce à des

denonciations anonymes, un individu très élégamment vêtu, presque complètement chauve, mais portant une abondante barbe noire. Cet homme, qui avait mis, croit-on la science de l'hypnotisme au service de ses mauvais instincts, était recherché par plusieurs parquets sous divers noms.

« Dans les locaux de la Sûreté il a fini par avouer se nommer Désiré Landru, né à Paris, dans le 19^e arrondissement en 1869, Landru est actuellement inculpé de vols qualifiés, d'escroqueries et d'abus de confiance, toutes inculpations qu'il nie, sans toutefois donner la moindre explication. Il se pourrait cependant, qu'avant peu, ce triste personnage trouve plus prudent d'être moins réservé car, selon toute vraisemblance, il aura à répondre devant la justice de faits autrement plus graves que ceux qui lui sont reprochés aujourd'hui. A ce sujet les charges les plus lourdes pèsent déjà sur lui. »

Le matin où Paris, indifférent encore, lut cela, le « triste personnage » est assis, calme, presque guilleret, dans le bureau du bon M. Bichon, son melon posé sur ses genoux serrés. Il a à la main sa fiche anthropométrique, le mandat d'arrêt lancé contre lui et une fiche qui signale succinctement les mystères de Gambais. Il hoche la tête :

« Oh oh ! m'inculper d'assassinat, moi, c'est bien gros, M. le commissaire. Il s'agit de la tête d'un homme. Je ne parlerai qu'en présence d'un avocat. »

Le commissaire divisionnaire, Dautel, Belin, le commissaire Tanguy sont autour de lui. Ils sentent qu'il y a là une affaire étonnante, que le petit homme maigre garde un secret terrible :

« Pourquoi ces villas ? Qu'as-tu fait de Mme Buisson, de Mme Collomb ? »

Landru sourit. Si un taureau de combat, échappé par miracle à une mise à mort était une autre fois lâché dans l'arène le toréador ne pouvait plus jouer avec lui, le leurrer avec sa cape, parce que la bête saurait. Landru a été condamné cinq fois déjà. Il connaît les armes de la police et la règle du jeu. Il ne répond pas. Les quatre policiers, congestionnés, fiévreux peuvent laisser tomber sur lui les questions comme autant de coups, il ne répond pas.

Dautel, le plus ardent, se relève, laisse tomber ses bras. Il n'y a rien à faire. Landru n'avouera rien. On lui dit de se lever. Il rend poliment les dossiers, prend son chapeau, caresse sa barbe. Il va sortir entre deux inspecteurs pour être conduit à Mantes. C'est alors que Dautel songe à le fouiller. Dans la poche intérieure du veston il trouve un petit carnet à couverture de toile cirée noire, fatigué, cassé. Le commissaire le feuillette, s'arrête sur une page, regarde Landru. Une

seconde l'homme a la tête de rat a perdu son impassibilité, une crispation tire sa bouche, déplace la masse de sa barbe. Dautel approche son visage du visage jaune :

« Tu as peur, hein ! C'est là que nous trouverons tout. Allons, c'est fini pour toi, avoue. »

Mais Landru que cette haleine chaude gêne recule un peu. Il s'est repris. Ses yeux profonds, mi-clos ne laissent passer que de l'ombre. Avec ses sourcils remontés vers les tempes, ses lèvres pincées, cette sorte de sourire ironique et figé de tout le visage, ce sourire de pommettes, il a pris ce masque de Satan miteux et poussiéreux, de Satan poitrinaire de bibliothèque, que lui connaîtront bien tous ceux qui fréquenteront le procès. Dautel jette le carnet sur la table et pousse Landru vers la porte, rageur. L'affaire est achevée pour lui, pour eux. D'autres auront les aveux, peut-être.

Landru, haussé sur ses talons, cambré avec une majesté de vieille cocotte est entré à la prison de Mantes où les vagabonds ricanent en le voyant. Mais le carnet est sur la table, rue Greffulhe, ouvert. Les pages sont couvertes de lignes écrites au crayon, avec des chiffres soulignés, une liste de noms :

« A Cuchet, G. Cuchet, Brésil, Crozatier, Havre, C. Buisson, A. Collomb, Mogador, M. Louis Jaume, A. Pascal, M. Th. Marchadier. »

Dépenses du 25 décembre :
2 billets métro aller-retour. Invalides 0 40
Un aller 3 95
Un aller et retour 4 95
Un billet (aller tacot) 2 75
Un billet (aller et retour) 4 40

13 Mars :
2 billets (aller et retour) 9 90

27 Avril :
Connaissance f. Pascal 4 90
Biscuits, Malaga.

4 Avril :
Invalides, voiture 3 »
Billets 3 10 4 95
Diligence 2 40
Houdan (Saint-Lazare) 10 »

18 Janvier :
Diligence 1 75

Landru est perdu. L'instruction n'a pas commencé. La police ne sait rien encore. Lui se tait. Mais il est perdu.

Le carnet est allé à la Préfecture, à la police judiciaire. Patiemment, le brigadier Riboulet déchiffre, interprète, reconstitue. Pendant ce temps, on emmène Landru aux anciens domiciles de Mme Buisson et de Mme Collomb. Les concierges le reconnaissent formellement. On perquisitionne chez lui, rue Rochecouart et dans une maison où on trouve des

monceaux de lettres, lettres de femmes, rangées par dossiers. Sur la couverture de chaque dossier un nom. Des noms connus : Collomb, Buisson. Des noms du carnet : Babelay, Marchadier, Jaume.

La police mobile et les gendarmes font une première descente à Gambais. Dautel et Belin entrent pour la première fois dans les pièces désertes. Un lit est encore défait, un édredon rouge a glissé sur le parquet. Sur une chaise, il y a une jarrettière de ruban. Quand on ouvre une fenêtre une branche de lierre entre dans la chambre. Devant les yeux de Dautel passent les noms du carnet : « Jaume, Babelay, Havre, Crozatier, Brésil. » Quels fantômes habitent ces chambres tristes, au papier à fleurs ?

On fouille, on creuse le jardin. Ces premières constatations sont médiocres. Pourtant on trouve dans un placard du linge de femme marqué L. C. On déterre les cadavres de deux chiens, deux griffons. L. C. ce sont les initiales de Cécile Lacoste, le nom de jeune fille de la veuve Buisson. Et la dernière femme que les gens de Gambais virent entrer chez Landru avait avec elle ces deux chiens.

« Ah oui ! dit dans sa cellule, adossé au mur, le melon rejeté en arrière le don Juan ranci, je ne nie pas avoir connu ces dames, je ne nie même pas les avoir volées. Mais je n'en sais pas plus. Nous nous sommes brouillés, je ne les ai plus revues. Je suis un escroc, non un assassin. »

Cependant, l'opinion se prenait de passion pour l'aventure du barbu. Les journalistes y trouvaient une nourriture facile et Landru ne passa de la première page des journaux, de la vedette à la troisième que pendant quelques jours, en juillet, au moment de la signature du traité de paix. Mantes s'était dessaisie de l'affaire au profit de Versailles, un juge d'instruction avait été commis. Et avait commencé alors le plus étonnant des duels. Landru arrivait dans les couloirs du Palais précédé d'un pas ses gardes, fureteur, poli, discret, empressé, saluait courtoisement les journalistes, les huissiers, les avocats, les plaideurs, saluait tout ce monde. Bien brossé, son paletot mastic boutonné de haut en bas, une serviette gonflée de notes, de mémoires, de représentations, d'exploits officiels, de rapports, d'exposés, de résumés, de pourvois, de documents toute une papeterie effarante, tumultueuse, logique, méticuleuse, irréfutable et vide.

« Je suis votre serviteur, M. Bonin, disait-il en entrant dans le cabinet aux meubles roux noirs. M^e de Moro-Giafferi et son collaborateur M^e Maurice Dutreuil l'assistaient. M. Bonin mettait ses lunettes. Landru mettait les siennes. Et penchés cha-



Landru crut marquer un point quand on retrouva Mme B... qu'on avait à tort fait figurer sur la liste de ses fiancées.



On fouille, on creuse le jardin

cun sur ses dossiers, ils échangeaient les questions et les réponses comme des hommes d'affaires fatigués. La plupart du temps, du reste, Landru ne répondait que par des demi-sourires et des demi-silences. Parfois, cependant, il ripostait avec vivacité. Le juge, heureux de voir enfin son étrange client sortir de sa réserve irritante le poussait au fond de ses retranchements, s'exaltait, s'épuisait, le confondait et s'apercevait au bout de sa victoire que la question, le point débattu ne présentait aucun intérêt. Landru replié sur lui-même, discrètement goguenard, narquoisement respectueux, regardait le juge bouleverser, furieux, la paperasse. Et, à la première question précise, préjudicielle, il reprenait son rôle, haussait les épaules.

Comment voulez-vous que je sache?... Je n'ai rien à dire. C'est à vous de prouver.

Peu à peu, on retrouvait l'identité de toutes les femmes qui avaient été en relations avec le trafiquant d'annonces matrimoniales et qui avaient disparu.

On identifia, d'abord, Georgette Cuchet. De nouvelles perquisitions avaient fait

(1) Voir *Délective* n° 109.

découvrir, chez Landru, des bijoux de femmes, des lettres et du linge au nom de Cuchet. Puis, Marie-Thérèse Marchadier, la dame aux griffons, la brune grasse que deux générations de sous-officiers avait aimée dans les bordels de province, sous le nom de la « belle Mythèse ».

Jour par jour, le carnet parle. Et grâce aux recoupements des constats de disparitions, des lettres retrouvées rue Rochechouart, on établit lentement la liste des épousées qui ne ressortirent pas de la chambre nuptiale. On identifie encore Annette Pascal, celle venue à Gambais avec un chat. On retrouve le chat enterré dans le jardin, à côté des griffons. Les bijoux et les meubles sont rue Rochechouart, les animaux familiers dans le jardin, mais les fiancées elles-mêmes, où sont-elles ?

On identifie « Crozatier ». C'est Mme Guilain, qui habitait rue Crozatier. Puis Jaume, la veuve Jaume. Il ne reste plus qu'à lever le masque de « Brésil », de « Havre », de « Mogador ».

Riboulet trouve. Mogador, c'est Andrée Babelay, la petite bonne qui partit un jour de chez sa patronne pour acheter une robe de trente francs chez la marchande à la toilette du bout de la rue et qui ne revint plus.



« Brésil », c'est Mme Laborde-Line. « Havre », c'est Mme Héon.

On retourne le sol autour de Gambais. Une double équipe de policiers et de journalistes, retourne chaque feuille d'arbre, soupçonne chaque brique, chaque motte de terre de garder le secret de Landru. Dans le hangar, on a retrouvé des cendres, des fragments d'os calcinés, des os humains. Et des boucles de jarretelles tordues par le feu. Et des dents de femmes, des dentiers entiers même. Les fiancées n'étaient plus jeunes. L'une d'elles, même portait perruque, une perruque rousse. On retrouve la perruque.

Et les témoins viennent affirmer que, parfois, la nuit et jusqu'en plein été, on faisait du feu à la villa, que la cheminée crachait une fumée rougeoyante. Et d'autres parlent d'une terrible odeur de charogne grillée que le vent poussait sur la campagne certains soirs, à Gambais.

Landru, ce matin, n'a pas le temps de s'asseoir. M. Bonin, le reçoit debout, un poing sur son bureau, l'autre tendu, terrible.

— Landru, je sais maintenant ce que vous faisiez du corps de vos victimes !

— Diable, murmura le greluchon ratatiné, vous m'intéressez, M. le juge.

Il l'est sincèrement, d'ailleurs, intéressé.

— Oui, vous les avez dépecées et brûlées dans la cuisinière de la villa de Gambais.

Landru soupire, s'assied, brosse son chapeau du revers de sa manche :

— Je suis fâché pour vous, M. Bonin. Mais donnez-moi donc une seule petite preuve de ce que vous avancez.

Alors, d'un geste théâtral, le juge ouvre, sous le nez de Landru, une boîte en carton, une vieille boîte de bottines. Elle est pleine de morceaux d'os calcinés, de boucles de jarretelles, de dentiers ébréchés, de toute la pacotille, de tout le résidu d'amour trouvé à Gambais.

— Et ça, Landru, que dites-vous de ça ? Landru se lève, met ses lorgnons, se penche, réfléchit, hoche la tête.

— Je pense, M. Bonin, que ces dents sont dans un bien mauvais état de conservation.

L'instruction désespère d'en savoir plus long. On a, en vain, retourné complètement le jardin, fouillé toutes les mares environnantes. Mais on a retrouvé la trace de la fortune, de la « succession » des fiancées dans les affaires de Landru. Et le mobilier, et les bijoux. Des centaines de commissions rogatoires ont été envoyées dans le monde, à la recherche des disparues. On charge, naturellement, le séducteur tragique de cent autres disparitions. Mais le juge s'en tient à la comptabilité si scrupuleusement tenue par l'accusé lui-même, sur le carnet.

En 1921, après deux ans d'instruction, le juge fermait son dossier et la chambre des mises en accusation renvoyait devant le jury de Seine-et-Oise, Désiré Landru, accusé d'avoir sequestré, assassiné et volé dix femmes et le fils de l'une d'elles.

Le procès

C'est le printemps. Landru, ce matin, a pu, en passant son bras par les barreaux, cueillir une fleur de glycine qui monte contre le mur de la prison. Il est, maintenant, dans un couloir étroit peint à la chaux, devant une grande porte jaune. Elle s'ouvre, cette porte, on le pousse, il entre dans un box de bois brun comme dans une chaire. Il porte un costume de drap réséda, il a son melon suspendu au bout de deux doigts, un paquet de dossiers sous le bras, ses lunettes de métal blanc serrées dans le creux de sa main gauche. Il regarde, les yeux clignotants, la salle tendue d'étoffe claire, comme un théâtre, il regarde ceux qui, pendant un mois, patiemment, vont s'efforcer de le rendre célèbre. Les trois juges, le président Gilbert, entre ses assesseurs, l'avocat général Goddefroy, son défenseur M^r de Moro-Giafferi, les jurés, dont quelques-uns sont barbus comme lui, les écrivains psychologues dans la tribune de la presse, les plus élégantes comédiennes de Paris, les plus solennels des sociétaires de la Comédie Française, les gens du monde piqués de littérature, dans les tribunes du public. Et partout, s'infiltrant entre les barreaux, séduisant ou soudoyant les gardes, envahissant jusqu'au prétoire, jusqu'aux bancs des jurés supplémentaires, jusque derrière la cour, les femmes, les femmes seules, mères, affamées de tendresse mortelle, le peuple des victimes rêvées par Landru.

Il répond de sa voix lente, grave, à l'interrogatoire et à la fin, dans le silence laisse tomber :

— Pendant deux ans, je n'ai pas parlé, je ne parlerai pas davantage ici. Toutes mes fiancées doivent être vivantes. Pour le reste, je me retranche derrière le mur de la vie privée. La galanterie m'oblige à me taire obstinément.

Et commence cette lutte tenace qui dure un mois, qui use les magistrats, les avocats, les témoins, les jurés, jusqu'aux féroces curieux.

Devant la cour, la cuisinière est toute seule; autour d'elle les dentiers, les perruques, les bijoux, les falbalas des amoureuses falsifiées.

Les témoins, que peuvent-ils, les témoins pour ou contre le ricanant fureteur de procédure ! Les parents des victimes, les concierges de ses multiples logements ? Seule

obtient quelque succès de curiosité, Fernande Segret, la fiancée survivante, celle que Landru n'a pas eu le temps d'emmener à Gambais, sans billet de retour (1).

— Vous avez entretenu des relations avec 293 femmes, Landru.

Les mondaines des tribunes frémissent. Et Landru qui n'a pas connu de femmes du monde, Landru vibrant à son box, les regarde par-dessus ses lunettes, les yeux mi-clos, rêveur.



Devant les témoins vagues, ceux qui ont cru entendre, qui croient se souvenir, il est terrible, hérissé. Il argumente, recule pied à pied, refait d'un coup le terrain perdu. Mais, quand les policiers, les experts sont là, il se tait, il ricane, il passe lentement sa main jaunie sur son visage, comme pour y fixer le masque de l'impassibilité. Le docteur Paul qui a brûlé des gigots dans la cuisinière vient affirmer que Landru a pu, patient, y brûler ses fiancées. Un soir, au crépuscule, le professeur Antony, élevant dans ses mains la boîte de carton, explique d'une voix sèche, le mystère des cendres humaines, des ossements calcinés de Gambais. On sait, maintenant, que Landru n'en réchappera pas.

C'est la fin, les plaidoiries. M^r Lagasse accuse au nom de la partie civile, des parents des victimes. Sentimental, ému, il justifie les émois des dames à perruques et à dentiers. Après lui, l'avocat général Goddefroy, impitoyablement, accumule les présomptions, à défaut de preuves, dresse le formidable édifice de l'instruction, un des plus extraordinaires dossiers *moraux* qui ait jamais été composé contre un accusé.

Au banc de la défense, Moro se lève. On l'a pris de court, il ne croyait avoir à plaider que le lendemain. C'est une fin d'après-midi. Qu'importe. Il parle de Gambais, et des bois, et de la nuit et de la poésie de cette campagne pure et du quinquagénaire aigri, maltraité par la vie, il parle. Le lendemain, armé, il reprend un à un les éléments de l'accusation, il attaque à son tour avec cette verve inégalable qui est la sienne. De ses mains blanches d'abbé de cour, comme de celles d'un médium, sourd et se développe dans le prétoire le fantôme de l'erreur judiciaire. Il se rassied, les jurés se retirent, l'impossible aura été approché pour sauver l'amant à la cuisinière.



Il a son petit paletot mastic, aujourd'hui. Le temps passe. Il fait nuit. Les lampes à abat-jour verts éclairaient les box et les bancs. Les avocats sont debouts, sombres, les gardes sont las, le public fiévreux. Lui,

(1) Nous avons reçu une lettre de Mme Fernande Segret qui réclame, après dix ans, le droit au repos et à l'oubli. Son aventure et son témoignage en Cour d'assises appartiennent aux annales judiciaires. Nous ne pouvons les passer sous silence. Au moins pouvons-nous ne pas nous étendre sur son rôle et en traiter avec une discrétion étudiée.

adossé au box, les jambes croisées, les yeux limpides, le visage détendu, attend. Son melon, ses lunettes, ses papiers, désormais inutiles, sont devant lui. On s'aperçoit brusquement, combien, en un mois, il a changé. Il semble s'être consumé. Il a maigri de quinze kilogs, il n'est plus qu'une carcasse, il s'est magnifiquement brûlé avec son courage, son effort pour étaler, pour tenir, il s'est vidé de sa chair avec, semble-t-il, une volupté aiguë. Son visage a presque disparu. Sous ses yeux pleins de fièvre, on ne voit plus que sa barbe, sa barbe légendaire, monstrueuse. Quand il est entré en prison, deux ans auparavant, le juge d'instruction a fait interdire qu'on la touche, cette barbe. Elle a poussé, poussé et quand, à la fin, on a voulu la lui couper pour lui rendre sa physionomie naturelle, au cours des confrontations, il a fallu y renoncer. Personne ne se souvenait plus de la forme et de la dimension de la barbe du Landru de Gambais.

On le fait sortir, le jury entre. Tout le monde est debout. Moro parle avec une main sur le cœur. Les douze Versaillais ont répondu oui à toutes les questions. Le chef du jury s'arrête de parler, un silence suit, terrible. La phrase « circonstances atténuantes » ne tombe pas. C'est la mort.

La porte jaune s'ouvre. Landru apparaît, les mains dans ses poches. Moro de ses deux ailes noires étendues barre la porte. Landru s'arrête, enlève son melon. L'avocat le presse dans ses bras, pleure sur le paletot mastic. Et Landru sourit, lui frappe affectueusement dans le dos :

— Eh bien, maître, faut-il que ce soit le condamné qui doive consoler le défenseur !

Les jolies filles de chez Maxim's, les cabotins du boulevard, les poètes d'avant-garde, sont debout sur les bancs, râlant de plaisir. Et l'avocat général Goddefroy, l'homme rouge, le poing tendu vers eux, secoué par une émotion qu'il tente de tourner vers un souci épisodique hurle des mots entrecoupés.

— Devant un homme qui va mourir... Lâches... canailles...

Il fait chaud. Landru range un dossier et essuie ses lunettes.



L'année s'est achevée. 1912 commence. Dans sa cellule, Landru fabrique des accessoires de cotillon, va les porter lui-même, chaque soir, à la manutention, par une faveur spéciale. Dans les couloirs il s'arrête, sourit, serre des mains. Il connaît tous les gardiens, leurs situations de famille, s'informe de la santé de leurs enfants. Il reste poli, cérémonieux, impénétrable.

Janvier. Février. Son défenseur l'avertit que son pourvoi en cassation est rejeté. Un jour, c'est le 21 février, il distingue dans les gestes, dans la voix de ses gardiens, une gêne, une féture. Allons, c'est pour demain. Et l'après-midi, dans sa lucarne, simplement, sans livrer son secret, il écrit à l'avocat général Goddefroy une lettre effarante, qui restera peut-être comme le geste le plus étonnant de l'archange de l'amour fané et de la mort subtile :

Voici trois mois que nous nous sommes rencontrés pour la première fois avec l'accusation. Dans quelques heures, je ne serai plus. Je puis bien vous prier, monsieur l'avocat général, de renvoyer avec moi les débats où j'ai trouvé la mort, réclamée par vous, au nom de la justice.

Vous êtes arrivé, merveilleusement préparé par une

L'AVOUEZ-LE DON



Il regarde ceux qui pendant un mois vont s'efforcer de le rendre célèbre : le président Gilbert et ses

carrière où vos talents s'étaient révélés, armé d'un des plus formidables dossiers constitués contre un seul accusé. Ce dossier, vous le connaissiez parfaitement et aviez peur vous secondiez des collaborateurs de toute nature. Sur moi, vous aviez les notes les plus détaillées et les plus secrètes. Je ne vous connaissais pas, j'étais seul, enfermé, au secret. Je n'avais aucune pièce, j'ignorais tout.

L'étude du dossier vous avait révélé l'inculpation : les notes ne vous révélaient pas l'accusé. Son étude fut votre premier soin. Vous avez essayé tour à tour les foudres du Code, la persuasion, l'émotion, la crainte, épiant le moindre geste, le plus faible signe de trouble : vous m'observiez. J'en ai fait autant. Pardonnez-le-moi. J'avais bien un peu le droit, je crois, de vous connaître à mon tour, et je vous ai suivi, non pas journalièrement, mais heure par heure.

Étonné au début (chose rare chez un procureur), devant la netteté de mes réponses, il vous était venu un doute, doute affreux pour vous, chargé de soutenir l'accusation. Ce doute, je l'ai vu naître, et vous, qui ne me quittiez guère des yeux, vous avez senti que je vous comprenais.

Comme vous lâchiez alors d'obtenir un aveu, un mot, vous deveniez soucieux, cherchant dans les interminables témoignages dont vous connaissiez à l'avance l'insignifiance, quelque chose qui vous rassurât, car vous avez le sens trop juste pour ne pas savoir ce que valaient les commérages des concierges, racontant avec conviction, sous le sceau du serment, leurs impressions personnelles.

Plus la demi-certitude dont vous sentiez le besoin pour éloigner vos doutes se faisait attendre, plus la détresse de votre âme grandissait. Avec votre fin talent d'observateur, vous vous rendiez compte que l'accusé, meurtri, mais tranquille, ne pouvait être ainsi qu'en raison de son innocence.



Les audiences se succédaient. Je suivais vos pensées et n'étais plus l'objet unique de votre préoccupation : c'étaient les témoins, les pièces dites à conviction, lamentables épaves sans valeur qui ne vous expliquaient pas les prétendus crimes. Vous espériez en la seconde partie des débats, si je puis parler ainsi. La fameuse cuisinière était une de vos espérances : devant elle vous escomptiez un geste fébrile, une faiblesse et vous aviez préparé de fortes et terribles phrases.

Mais, quand vous la vîtes, petite, malingre, plus faite pour cuire une dinette de petit ménage comme vous avez dû en faire enfant avec votre jeune sœur, vous avez compris qu'il ne s'était, qu'il n'avait pu se passer là-dedans les épouvantables atrocités dont vous comptiez m'accuser. N'est-ce pas, qu'elle vous a bien fait peur, ma petite cuisinière, toute seule, dans votre grand prétoire ? Non pas la peur que certains pourraient croire, mais une autre, tout à votre louange.

Lorsque vous vous êtes repris, un peu confus de vous-même, vous avez voulu en finir et dit d'une voix forte, mais mal assurée : « Pas de pitié, frappez sans crainte ! »

Les jurés vous ont cru ; peu habitués aux subtilités oratoires, ils ont pensé que, par là, vous preniez toutes les responsabilités. Ils sont revenus. Le oui fatal est tombé.

Je n'étais pas là, quand je suis rentré dans la salle, après que j'ai eu connaissance de leur décision, je vous ai cherché. Il me plaisait de connaître jusqu'au bout notre drame muet.

Pourquoi avez-vous fui mon regard ? Pourquoi, agité plus que jamais, avez-vous dit à la foule de vilains mots ?... « Lâches... canailles... » Elle pouvait bien m'insulter cette foule, du moment que vous m'aviez fait condamner comme coupable. Moi, innocent, je ne m'en étais pas indigné. Puis, avec une bienveillance qui m'a ému, vous m'avez fait demander si je n'avais pas de déclaration à faire ; vous sentiez le besoin de vous rassurer vous-même. Qu'avez-vous à faire de mes déclarations si vous étiez sûr de ma culpabilité, et, pourquoi aujourd'hui encore, faites-vous rechercher ces disparues si vous êtes certain que je les ai fuites ?

C'était fini. La sentence est tombée. J'étais calme, vous étiez bouleversé. Il y a donc une conscience qui trouble les juges incertains, comme elle doit torturer le coupable ?

Adieu, monsieur, notre commune histoire se terminera demain, sans doute ; je meurs l'âme innocente et tranquille. Veuillez recevoir, avec mes respects, mes souhaits que la vôtre soit de même.

Landru.

Le matin du 22 février, les magistrats, les défenseurs, les greffiers ouvrent la cellule de Landru. Il se réveille, les salue, les regarde, les compte, et sourit. L'avocat général Godefroy qui aurait dû venir, n'est pas venu. Ce sera la dernière joie du dilettante cruel.

Il s'habille méticuleusement, sans hâte. Moro-Giafferi m'a dit depuis :

— Voir Landru lacer lentement, précautionneusement, ses souliers, au milieu de notre silence, de notre angoisse, était une chose prodigieuse !

Il est prêt. Il range ses objets de toilette. On lui propose la messe. L'ancien enfant de chœur de Saint-Louis-en-l'Île refuse.

« Il importe seulement maintenant de faire vite. » On lui offre le rhum. Il le repousse poliment : « Merci, je ne bois jamais. » La cigarette : « Merci, je ne fume jamais. »

Et comme le substitut Geffrin le pressait de parler enfin, d'avouer à la dernière minute de sa vie, la tête de rat se tourne vers lui : « A qui ai-je l'honneur de parler ? »

Moro, épuisé d'émotion, l'embrasse et s'en va. Sous les arbres nus, sur le trottoir, les aides sont appuyés aux montants vernis, traversés de rainures nickelées de la guillotine. L'immense porte de la prison s'ouvre. Les becs de gaz de l'avenue viennent de s'éteindre. On voit la barbe noire sur la chemise blanche. Landru doit avoir froid. Comme il est maigre et léger. Deibler le prend par la taille, sous le bras, comme un enfant et, comme tendrement, le couche sur la bascule.

■ ■ ■

Il a été vaincu par la somme des présomptions, par l'in vraisemblance d'une solution différente. C'est, sans doute, justice. Mais, devant l'histoire judiciaire, Landru a gardé une attitude, une place exceptionnelles. Rien, dans le formidable dossier ne permet d'affirmer, de reconstituer avec certitude un de ces gestes tragiques, rien ne permet d'affirmer que Cuchet, Buisson, Colomb, Pascal, Guillain, Jaume, Laborde-Line, Babelay, Héon et Marchadier sont mortes. Il l'avait bien comprise, sentie, sa puissance, le rusé fournaud de procédure et il s'en est délecté jusqu'au bout. Il peut en avoir tué neuf, mais, qu'une seule soit vivante, repaïsse un jour et que pèsent devant le monde le verdict irréparable des jurés de Versailles ?

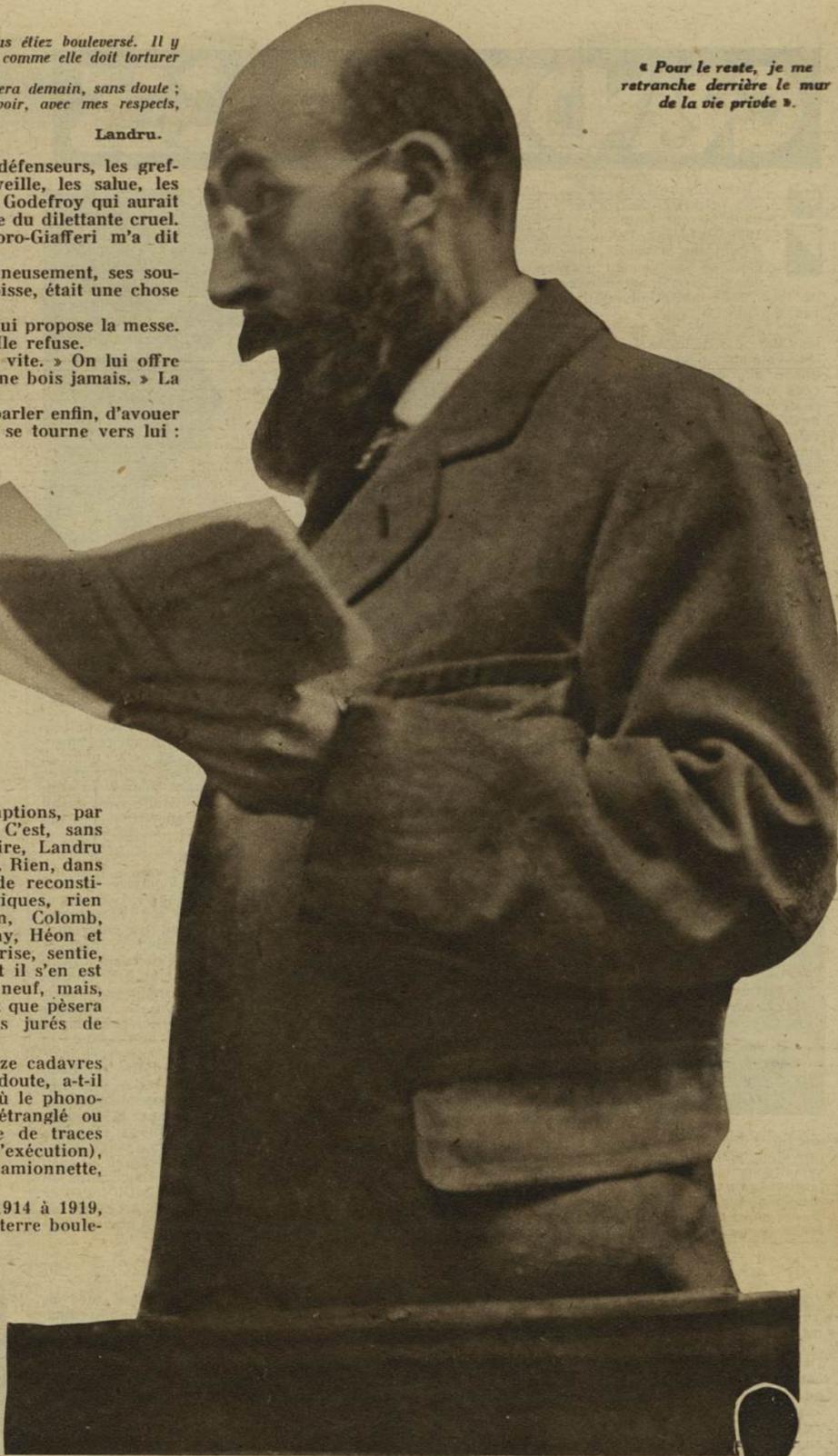
Il est invraisemblable qu'il ait pu brûler onze cadavres dans la petite cuisinière de Gambais. Sans doute, a-t-il essayé une fois. Mais, si vraiment, les nuits où le phonographe ne s'arrêtait plus de tourner, il a étranglé ou empoisonné ses tristes amoureuses (l'absence de traces de sang rend inadmissible tout autre genre d'exécution), il n'a pu qu'emporter les corps, dans une camionnette, loin de Gambais.

Où ? Qui sait ! Les cimetières du front, de 1914 à 1919, n'étaient ni loin, ni difficiles à atteindre. Une terre bouleversée, des tombes innombrables, ouvertes sans surveillance, sans contrôle.

Même si Landru a eu quelquefois envie d'avouer, il n'a pas osé, pour ce sacrilège. Son secret n'était que de la pudeur.

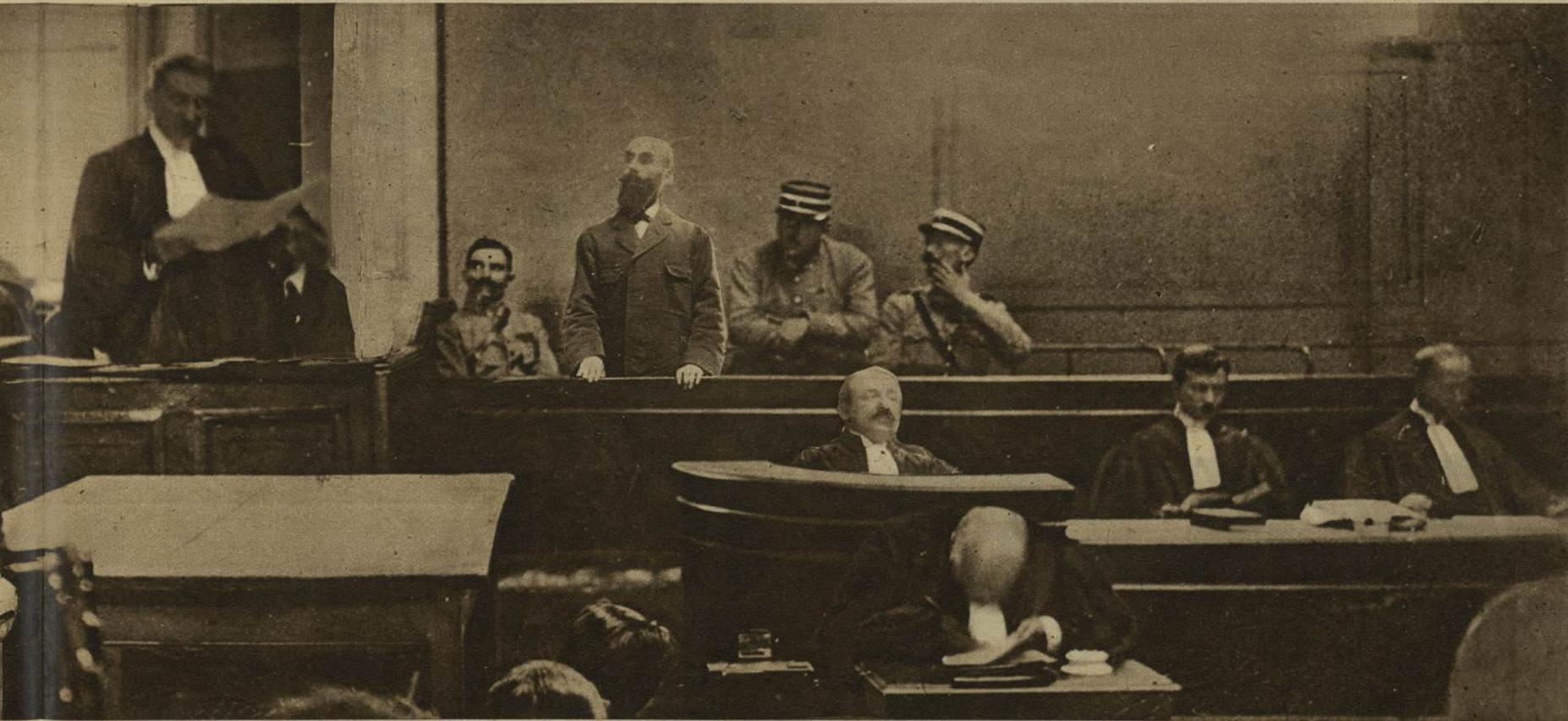
Paul BRINGUIER.

Copyright by Détective 1930.



« Pour le reste, je me retranche derrière le mur de la vie privée ».

ONC, LANDRU !



Libert et ses assesseurs, l'avocat général Godefroy, ses défenseurs M^e de Moro-Giafferi et Navière du Treuil.

GRANDS PROCÈS

Il y a des rapprochements qui s'imposent aux premières heures de la Toussaint, dans la nuit froide du 1^{er} novembre 1929, les jurés de la Seine condamnaient à cinq ans de prison Mme Weiler qui, dans un mouvement de révolte et de dégoût trop longtemps contenu, avait de trois balles de revolver, à bout portant, tué son mari.

Et tandis que les jurés discutaient dans leur salle des délibérations du sort de l'accusée, coupable peut-être moins du crime lui-même que de la facilité avec laquelle elle céda aux entraînements de Robert Weiler, — ce demi-fou, — une femme, dans un pavillon de Boulogne-sur-Seine, exaspérée de ne pouvoir appartenir toute seule à son amant et de subir, sous le même toit, la présence d'une autre maîtresse, blessait mortellement, quelques minutes après s'être donnée à lui, Léon Merle, pendant qu'il dormait et tuait sa rivale Mme Juilliard.

Défaillante au terme de quatre audiences qui avaient projeté sur sa vie intime tant de boue, Mme Weiler, respectable encore parce qu'elle n'avait jamais cessé d'être une mère, regagnait sa cellule, avec le bienfait du soulagement qui succède à l'effort prolongé, au duel pathétique de quatre jours de lutte, de haine aussi, à la Cour d'Assises.

A une heure du matin, le jour de la Toussaint, Jané Weiler était con-



M^{me} Favre-Bulle.

Le tragique roman de M^{me} Favre-Bulle

duite au Dépôt en attendant l'instant réglementaire où elle pourrait regagner Saint-Lazare ; à onze heures du soir, le 31 octobre, Mme Favre-Bulle commettait son double crime : oui, vraiment, il y a des rapprochements nécessaires.

Si l'esprit n'avait saisi d'emblée ce trait d'union entre deux drames qui ont, en apparence tout au moins, bien des points communs, un détail matériel eût imposé leur confrontation : le pistolet qui servit à tuer M. Merle et Mme Juilliard était enveloppé dans un numéro du *Matin*, qui, sur deux colonnes, racontait les péripéties d'une des audiences du procès Weiler.

A l'intérieur de l'*aquarium* — table des pièces à conviction — le journal était déplié et du linge aussi, du linge taché de sang : la chemise que portait Mme Juilliard, lorsque, attirée par le premier coup de feu tiré sur Léon Merle, elle quitta sa chambre et se précipita dans celle de son amant, les draps mêmes, que l'huissier-audencier déplaça avec la minutie d'un employé qui débite, le mètre en main, une pièce d'étoffe ; mais qu'on ne reproche pas à l'innocent officier ministériel les lenteurs d'un geste qui provoqua quelque dégoût : ce linge, mieux que toute autre évocation, rappelait qu'il y avait eu du sang versé, deux crimes : il était au premier plan, à deux mètres des jurés, et s'imposait à eux comme un fantôme couché dans un cercueil de verre... mais pourquoi donc M^{re} Raymond-Hubert eut-il l'idée de demander l'ouverture des scellés pour y chercher des lettres d'amour qui se trouvaient, à l'exception d'une seule, sans importance, dans le dossier même ? On ouvrit les scellés, on ne trouva pas, et pour cause, les lettres, mais il resta les draps et la chemise ensanglantés.

A droite : le président Bacquart.



Mme Favre-Bulle a-t-elle dit la vérité, lorsqu'elle accusa Léon Merle de lui avoir imposé cette vie à trois, le spectacle de scènes qui la révoltèrent dans sa dignité de femme et l'amenèrent au geste libérateur ?

Ce sont là des affirmations qui ne sont point, comme dans le dossier Weiler, indiscutablement fondées. De Mme Favre-Bulle, rien à dire avant qu'elle connût Merle, rien, sinon qu'elle fut une épouse impeccable, digne de respect ; de Léon Merle, M^{re} Maurice Garçon qui défendit sa mémoire avec tant de talent, au banc de la partie civile, lut les éclatantes citations ; mais le courage n'est pas un argument décisif...

Sans doute, la réunion sous le même toit, dans le pavillon de Boulogne, de Léon Merle, de Mme Juilliard sa maîtresse depuis dix ans, et de Mme Favre-Bulle, la dernière arrivée, paraît singulière... Faut-il en conclure que l'amant était un être, du type de Robert Weiler ? Rien ne permet d'aboutir à cette conclusion.

Il était dans une situation inextricable : deux femmes tenaient à lui et se cramponnaient éperdument. Entre les deux, l'amant hésitait ; qu'il préférât la seconde, c'est certain ; mais qu'il conservât pour Mme Juilliard une amitié reconnaissante, en souvenir des années de bonheur, rien de plus naturel ; il ne pouvait la jeter à la rue... un délai de préavis s'imposait : on devait patienter jusqu'au printemps ; au printemps, Mme Juilliard s'en irait, laissant les amants libres de s'aimer à leur guise.

Mme Favre-Bulle n'a pas eu la force d'attendre jusqu'au mois de mai ; pourquoi brusqua-t-elle la rupture définitive ? elle s'était donnée, un instant auparavant, à Léon Merle... Elle avait semble-t-il pardonné à sa faiblesse, à ses incertitudes... Il s'endormit, apaisé... Elle roula dans sa tête les pensées qui la hantaient depuis au moins trois jours : le revolver qu'elle avait acheté chez un armurier de la rue Saint-Lazare, le revolver dont elle s'était fait montrer le maniement, en trois leçons successives, à trois jours d'intervalle, elle l'avait placé sur sa table de chevet... la nécessité du meurtre se précisait ; elle ne dirigea pas le revolver contre sa tempe ; il lui eût été si facile de se suicider si elle l'avait vraiment voulu, comme elle l'affirma... Elle se rapprocha de son amant et, à bout portant, elle toucha le visage... Merle blessé, se relevant d'un bond, alluma l'électricité ; Mme Juilliard accourut : « J'ai tiré dans le tas », dit Mme Favre-Bulle ; Mme Juilliard, tuée sur le coup, d'une balle au cœur, Merle atteint d'une seconde balle au rein, mortelle.

Et puis, nu-pieds, en chemise, un châle sur les épaules, jetée hors de la chambre par son amant, qui eut la force de la chasser et de se barricader, à l'intérieur, Mme Favre-Bulle erra dans la nuit...

M. Favre-Bulle ne l'abandonne pas : il est venu la défendre devant le jury et de quelle façon ! L'admirable plaidoirie...

On ne songeait pas à sourire de son infortune conjugale : ce géant, légèrement courbé, se redressait de toute sa taille pour attester que pendant vingt années « elle avait été une épouse irréprochable... »

« Mon adorable femme... » disait-il aux jurés ; pas une fois, il ne se tourna vers elle... elle était prosternée, la tête appuyée sur le rebord du box, pâle comme une morte, hoquetant doucement...

Le président Bacquart interroge M. Favre-Bulle : — Mais vous n'auriez pas refusé de reprendre votre femme, même lorsqu'elle avoua sa liaison avec Merle ?

— Elle savait qu'elle pouvait revenir : la maison lui était ouverte.

M. Favre-Bulle a répondu d'un trait, sans réflexion ; il se reprend ; il a compris que sa réponse, dans sa générosité même pouvait desservir l'accusée...

« ... C'est à dire, je ne sais pas ; non, en conscience, je ne sais pas si je lui aurais ouvert ma porte... » Alors, Mme Favre-Bulle est excusable d'être restée auprès de Léon Merle : le balancement du témoignage permet, dans la recherche d'une vérité difficile, de faire bénéficier la meurtrière du doute.

Les jurés ont été impitoyables : 20 ans de travaux forcés.

Jean MORIÈRES.



Le banc de la partie civile. Au centre : M^{re} Maurice Garçon.



GAGNEZ DE L'ARGENT pendant vos loisirs en exécutant vous-même ces jolis objets

Voulez-vous gagner de l'argent pendant vos heures de loisir en restant chez-vous ? Rien ne vous sera plus facile si vous adhérez à la SOCIÉTÉ DES ATELIERS D'ART CHEZ SOI, qui vous rendra vite capable de gagner de l'argent, en réalisant chez vous, facilement, de jolis objets d'arts appliqués. Nous offrons gratuitement les outils et les fournitures nécessaires pour exécuter de nombreux travaux d'Arts Appliqués. Cette offre est valable tant que nous n'aurons pas réuni un nombre d'adhérents suffisant.

Les travaux d'Arts Appliqués laissent une large marge de bénéfice à toutes les personnes qui veulent se livrer à cette lucrative occupation. En effet les possibilités de vente pour les nouveautés artistiques sont énormes, et chaque jour les demandes sont plus nombreuses, car tout le monde aime à s'entourer de jolis objets décorés. D'ailleurs cette intéressante occupation est si agréable qu'il n'est pas possible de la considérer comme un vrai travail. Imaginez un instant le plaisir que vous aurez à décorer harmonieusement de jolis plateaux, la joie de porter ou d'offrir un sac ravissant en cuir repoussé orné par vos soins. Remarquez que ce sac ne vous demandera que quelques heures de travail et peut vous rapporter, si vous le vendez, de 50 à 150 francs.

La Société des Ateliers d'Art chez Soi a des adhérents dans toutes les parties du monde. Ils ont appris à faire eux-mêmes des objets en cuir, en étain repoussé, à monter et à décorer des abat-jour en parchemin, à laquer et à peindre le bois. Ils sont devenus d'habiles artistes, et ont organisé de ravissants petits ateliers, où ils exécutent des travaux agréables et rémunérateurs. La Société des Ateliers d'Art chez Soi aide ses adhérents de toutes manières, et leur apprend à vendre les travaux faits par eux-mêmes à la clientèle particulière, aux commerçants spécialistes, et à gagner ainsi beaucoup d'argent.

Nous recherchons de nouveaux adhérents

La Société recherche, sur tous les marchés du monde, le matériel et les fournitures indispensables à tous. Nous désirons augmenter le nombre de nos adhérents pour augmenter l'importance de nos achats et réduire ainsi le prix très bas des matières premières que nous fournissons à nos adhérents.

A titre tout à fait exceptionnel, nous offrons un outillage et les fournitures nécessaires à toutes les personnes qui adhèrent dès maintenant à notre Société.

Vous n'avez pas besoin de talent spécial

Ne croyez pas qu'un talent spécial soit indispensable pour exécuter des travaux artistiques. Vous n'avez qu'à suivre les instructions fournies par la Société. Nous nous sommes assurés le concours d'artistes expérimentés, de techniciens éprouvés qui cherchent pour nos adhérents le dessin original, les couleurs harmonieuses qui donneront aux objets d'art sortant de votre atelier un cachet artistique inégalable.

Chaque dessin est étudié pour un travail particulier et il vous suffira de suivre les instructions données avec chaque dessin pour obtenir de ravissants objets d'art modernes.

Pourquoi ne réussiriez-vous pas, vous aussi, puisque d'autres personnes y arrivent tous les jours ?

Vous apprendrez chez vous

La Société des Ateliers d'Art chez Soi éduque ses nouveaux adhérents au moyen de cours par correspondance fort bien faits, très documentés, détaillés et précis. Vous n'avez qu'à calquer les dessins fournis sur l'objet à décorer, à appliquer les couleurs indiquées, pour réaliser aussitôt un superbe objet d'art.

Dès la première leçon vous pourrez exécuter un travail que vous pourrez vendre immédiatement. Vous prendrez vite beaucoup de plaisir aux travaux d'Arts Appliqués et chaque jour vous ferez des progrès.

Trop de commandes !

Chaque jour nous recevons des lettres de nos adhérents nous faisant part de leur succès. Beaucoup d'entre eux n'ont pas le temps matériel d'exécuter les nombreuses commandes qui leur sont confiées.

Gratuit : une plaquette illustrée

Nous avons édité une plaquette illustrée : Les travaux d'art chez soi. Cette jolie brochure vous apportera une documentation complète sur la Société des Ateliers d'Art chez soi, et vous indiquera en détail comment gagner de l'argent pendant vos heures de loisir. Elle vous sera envoyée gratuitement sans engagement de votre part : elle vous précisera en outre comment vous pouvez bénéficier de notre offre d'outillage et de fournitures gratuites. Ecrivez-nous immédiatement en remplissant le bon ci-dessous.

BON A DÉCOUPER

Société des Ateliers d'Art chez Soi.
14, rue La Condamine — PARIS (17^e)

Veillez m'envoyer gratuitement sans engagement de ma part votre plaquette illustrée : Les travaux d'art chez soi, ainsi que tous les renseignements sur l'offre spéciale de matériel gratuit que vous faites.

Incluez 1 fr. 50 en timbres poste pour l'affranchissement (Écrivez votre nom très lisiblement, s. v. p.)

A 97

APRÈS
" LE CONTRAT DE MORT "

LES BANDITS A MANIVELLE

Roman par STÉPHANE CORBIÈRE

12 FR.

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ D'ÉDITION

ALEXANDRE ZÉVAËS

PIERRE VAUX

INSTITUTEUR ET FORÇAT

— Un crime judiciaire —

Un volume... 12 fr.
Édition originale sur alfa... 16 fr.

ÉDITIONS DE LA NOUVELLE REVUE CRITIQUE, 16, r. José Maria de Heredia

SITUATION LUCRATIVE
Indépendante sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'École supérieure de Représentation fondée par les Industriels de l'Union Nationale, seuls qualifiés pour donner diplôme et situation. Ou gagne en étudiant. Cours oraux et par corresp. Quelques mois d'étude. Brochure 71 gratis. 38 bis, Chaussee d'Antin, Paris.



COMME C'EST DOUX

Sans eau, sans blaireau, sans savon, grâce au RAZVITE vous aurez désormais une peau douce et souple, discrètement parfumée et exempte d'irritations et de rougeurs.

La crème RAZVITE supprime tout le vieillissement prématuré de la peau et facilite considérablement le passage du rasoir. Gros comme une noisette de RAZVITE, une lame qui coupe et la barbe la plus dure à vécu. Adoptez

RAZVITE

qui se vend partout en tubes et en boîtes.

BON A DÉCOUPER

Veillez m'adresser, contre la somme de 2 francs jointe en timbres-poste, votre tube d'essai pour 20 barbes. D

M

Adresse à Cie du RAZVITE, 79, Champs-Élysées, Paris-8^e

RAZVITE
79, Champs-Élysées
PARIS

NOUVEAU COURS PRATIQUE d'Hypnotisme et de Suggestion L'INFLUENCE PERSONNELLE sur les autres et à distance par le Professeur R.-J. SIMARD Un volume illustré franco recommandé 22 francs au même auteur.

TRAITÉ DE SORCELLERIE ET DE MAGIE PRATIQUE Un fort volume illustré franco rec. 33 francs Librairie ASTRA, 12, rue de Clugny, 1^{er}, PARIS (8^e)

SANS RIEN VERSER D'AVANCE vous pouvez avoir pour 12 versements mensuels de 25^{fr} notre

MONTRE BRACELET DAME en OR

Qualité parfaite Garantie 5 ans sur facture Au Comptant : 275 frs

Catalogue général N° 32^{gr} gratis sur demande

COMPTOIR REAUMUR
78, Rue Réaumur - Paris (2^e)

BÈGUES Demander renseignements à Institut de Paris, 30, r. la Co-Nivert.

Un démenti du prince Youssouppoff

« Comment j'ai tué Raspoutine »

Dans notre numéro du 7 août 1930, nous avons publié un article signé du prince Youssouppoff : Comment j'ai tué Raspoutine. Dès le 9 septembre, le prince Youssouppoff nous a écrit une rectification, en nous demandant de l'insérer.

Nous avons différé cette insertion, malgré des sommations, à raison de ce que nous avions la certitude morale que l'article que déniait le prince était bien de lui.

Nous avions, en effet, reçu cet article de l'agence « Opéra-Mundi-Press », 14, rue Auber, Paris, qui nous avait affirmé son authenticité absolue, et nous n'avions pas de raison de la mettre en doute.

Aujourd'hui, après explications, cette agence nous dit qu'il ne s'agirait que d'un article écrit par un écrivain « autrichien de premier ordre, d'après une interview avec le prince », et que cet article « fut publié dans le journal viennois Neues Wiener Tagblatt ».

Après de pareilles explications, il ne nous était plus possible de ne pas regretter notre méprise involontaire, et nous ne voulons pas différer davantage la rectification que nous avions promis d'insérer aussitôt après avoir fait notre enquête. Nous estimons en effet, que, malgré son impatience, il était nécessaire, tant dans son intérêt que pour établir notre bonne foi d'avoir fait la lumière sur l'origine du malentendu.

Voici donc la lettre que nous avions reçue :

Boulogne-sur-Seine, Le 9 septembre 1930.
25 bis, rue Gutenberg.

Monsieur le Rédacteur en chef
du journal *Détection*,

Monsieur,

On vient de me communiquer, à mon retour de voyage, l'article qui a paru sous le titre : *Comment j'ai tué Raspoutine*, dans votre journal du 7 août.

Je dois vous marquer mon profond étonnement de vous avoir vu insérer dans votre journal, sous ma signature, un article que je n'ai jamais écrit, et dans lequel se trouvent de lourdes erreurs d'appréciations, et de graves inexactitudes de fait. J'ai d'ailleurs publié sur ce sujet un livre, auquel je n'ai rien à ajouter.

Je vous demande donc, et au besoin vous requiers, conformément à la loi, de publier à la même place, et dans les mêmes caractères, sous le titre : *Le démenti du prince Youssouppoff*, la lettre que je vous adresse.

Car — j'aime à croire que votre bonne foi a été surprise — il serait inadmissible d'abuser ainsi d'une signature, et je pense que, par conséquent, vous ferez droit sans difficulté à ma requête, d'autant plus que des tiers sont mis en cause.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Youssouppoff.

LE 13^e JURÉ

Résultats du Concours N° 11

(Assassin de sa belle-mère)

I

Le verdict de la majorité s'établit comme suit :

Jacques Lapierre est condamné aux travaux forcés à temps

II

La liste-type s'établit comme suit :

- 1° Travaux forcés à temps
- 2° Acquittement
- 3° Travaux forcés à perpétuité
- 4° La mort

III

Le nombre de voix d'écart entre le verdict de la majorité et l'acquittement (verdict venant en second) a été de

1.596

LISTE DES GAGNANTS

1^{er} Prix (50 points) : 500 francs : M^{me} L. DANON, 89, boulevard de la Corderie, Marseille.

2^e Prix (45 points) : 400 francs : M^{me} ANSSART, 61, rue Chapot, Paris.

Ex-æquo : (45 points) : 400 francs : M. René DERMILLE, Pignan (Hérault).

4^e Prix (35 points) : 200 francs : M^{me} Marguerite BALLANGER, Saint-André-de-Lidon (Charente-Inférieure).

5^e Prix (30 points) : 100 francs : M^{me} Estelle AIME, 23 bis, rue des Chassantes, Nîmes.

Du 6^e au 10^e Prix (25 points) : 50 francs.

M. Edouard Vanherpe, 71, rue Grétymer, Wattrelos (Nord). — M. Etienne Clavel, Azegat-Camargue, Arles-sur-Rhône. — M. J. Saintilan, 27, rue Laurent-Roses, Souk-Ahras (Constantine). — M^{me} Jeanne Bures, 24, rue Labouret, Colombes (Seine). — M. E. Faure, 18, Chemin de la Corvée, Metz.

Du 11^e au 20^e Prix (20 points) : 20 francs.

M. René Lambert, rue de Combs-la-Ville, Quincy-sur-Senart (Seine-et-Oise). — M. Edouard Aime, 16, rue des Bénédicins, Nîmes. — M. Louis Peyron, 13, rue Rouget-de-l'Isle, Nîmes. — M^{me} Renée Rosman, 3, boulevard de la Motte, Epernay. — M. Elie Mahe, Vapeur Enseigne-Marie-Saint-Germain, Société Les Armateurs Français, 36, rue de Naples, Paris. — M. Antoine Forest, à La Rivière, Pelussin (Loire). — M. Albert Wagner, 12, rue Leriche, Paris. — M. B. Danvin, 10, rue Villebois-Mareuil, Courbevoie. — M. J. Borelli, Villa Lydiana, avenue Joliette, Nice. — M. Charles Remignard, 160, rue de Picpus, Paris.

Du 21^e au 30^e Prix (15 points) : 50 francs.

M. G. Bossart, 24, rue du Jeu-de-Paume, Dunkerque. — M. René Pétrot, 23, place de l'Estrapade, Toulouse. — M. William Lethure, 2, rue des Girondins, Lille-Saint-Maurice. — M. Robert Turbin, 9, rue Marie-Bashkirtseff, Nice. — M. André Lebon, 82, route de Neufchâtel, Rouen. — M. Ernest Marquet, Boulangerie Saint-Jory (Haute-Garonne). — Mlle Lucile Bellec, 18, rue Guyton-de-Morveau, Paris (13^e). — M. Firmin Dumonceau, 100, rue Neuve, Ecaussinnes (Hainaut) (Belgique). — M. H. Prugent, 26, rue Lebour, Montreuil-sous-Bois. — M^{me} Odette Rey, 43, faubourg Wezin, Chambéry.

Du 31^e au 35^e Prix (10 points) : 50 francs.

M. Georges Chazelet, 72, rue Jacquard, Lyon. — M^{me} Louise Suel, 6, rue Schmidt, Villeurbanne (Rhône). — M. Jean Marchal, 31, square Marguerite, Bruxelles. — M. Roland Bia, 30, rue des Quatre-Coins, Calais. — M. Boutin, Maréchal des logis-chef, 106^e régiment R.A.L., Le Mans. — M. Larfaillou, 66, avenue de la République, Béziers.

TUEURS

New-York

(De notre correspondant particulier)

TUEURS pour maris... Le procédé est devenu fréquent en Amérique. A quelques jours d'intervalle, deux femmes ont été assassinées. Dans les deux cas, les maris s'étaient adressés à des « tueurs » pour faire supprimer leurs épouses.

Il y eut d'abord le drame de Los Angeles. Une jeune femme, Mrs Merle Ells, avait été trouvée, dans son lit, aux côtés de son bébé de 18 mois, la poitrine trouée d'une balle de fusil.

Aucun indice qui pût permettre aux policiers d'orienter leurs recherches. On savait tout au plus que le mari de Mrs Ells, un ouvrier de Los Angeles, l'avait quittée récemment. On courut l'interroger. Il se mit rapidement hors de cause : Il se trouvait à son usine au moment où la jeune femme avait été assassinée.

La police de Los Angeles était sur les dents, quand soudain, un individu franchit la porte de ses bureaux :

— Je me nomme Ben Brown, dit-il, et je suis ouvrier verrier. C'est moi qui ai tué Mrs Ells. J'ai agi sur l'ordre de son mari.

Et il fit aux policiers le récit suivant :

— A New-York, on peut faire tuer un homme pour mille dollars. Pour tuer sa femme, Ells m'avait promis le double. Il m'avait même fourni un fusil et des cartouches...

« Il y a quelques jours, je m'introduisis donc, un soir, dans la maison de Mrs Ells. La jeune femme dormait paisiblement. Son enfant était à ses côtés.

« Je ne suis pas un « tueur » de métier. Le spectacle de ces deux êtres sans défense m'enleva toute audace.

« Il restait néanmoins les deux mille dollars qui m'avaient été promis. L'appât était trop grand pour que j'abandonnasse ainsi, sans regret, la partie.

« Je revins sur mes pas. Je pénétrai une fois de plus dans la maison et, rassemblant tout mon sang-froid, je dirigeai mon arme vers la jeune femme.

« Le meurtre accompli, je courus rejoindre Ells dans un restaurant où il m'avait fixé rendez-vous.

— C'est fait. Où est l'argent ?

« Ells tira de sa poche une poignée de petite monnaie et la jeta sur la table.

— Et le reste ?

« Ells me fit comprendre que c'était là, pour l'instant, toute sa fortune et qu'il me fallait attendre.

« J'ai attendu huit jours. Chaque fois, Ells m'a renvoyé au lendemain... Ma patience a pris fin. Je préférai me constituer prisonnier et dénoncer le mauvais payeur.

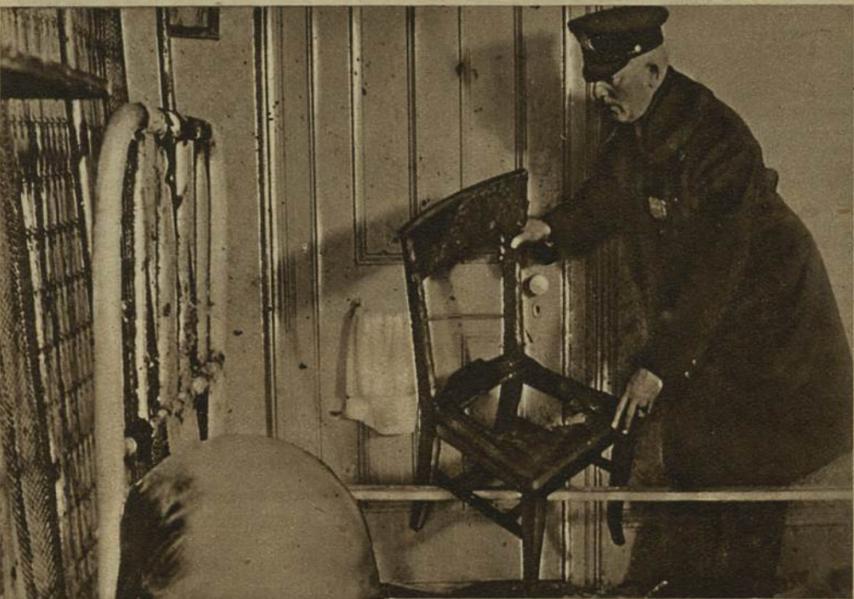
Quelques heures plus tard, Ells était à son tour amené dans les bureaux de la police. Pris au dépourvu, il avoua sa culpabilité.

Ells et son complice, le tueur Ben Brown.



Mrs Ells.

POUR



Dans la maison de Howard Swaveley après le drame.

— Pourquoi avez-vous fait tuer votre femme.

— Pour reprendre mon enfant.

— Mais vous aviez promis 2.000 dollars à Brown.

— Oui, je lui aurais bien donné... mais malheureusement, je ne les avais pas....

Brûlée vive

C'est à Jersey City qu'eut lieu, deux jours plus tard, le second drame.

Il était cinq heures du matin. Les propriétaires d'un immeuble de Clinton Avenue, Mr. et Mrs

Ahrens, furent soudain réveillés par des cris désespérés.

Le couple Ahrens se précipita. Dans l'appartement déjà envahi par les flammes, Mrs Swaveley, qui gisait dans un fauteuil, n'était plus qu'une torche vivante. Le mari, les yeux étrangement fixes, contemplait, figé d'effroi, l'affreuse scène.

On enroula la malheureuse dans une couverture. On réussit à étouffer l'hydre de flammes qui l'enserrait. Malgré ses terribles souffrances, Elisabeth Swaveley n'avait pas encore perdu connaissance. Ramassant ses dernières forces, elle tendit vers son mari sa main brûlée et s'écria :

— C'est lui... c'est lui qui a fait cela.

Howard Swaveley écoutait les paroles de sa femme avec un sourire apitoyé.

— Pauvre femme, disait-il aux policiers qui enregistraient les dépositions de la mourante, vous ne voyez donc pas qu'elle divague...

Elisabeth Swaveley mourut. On posa une voile sur son visage affreusement mutilé. Très maître de lui, protestant avec sang-froid de son innocence, Howard se laissa écrouler à la prison de Jersey City.

En vérité, aucun fait précis n'était venu corroborer la déclaration de la victime. Et le magistrat instructeur en était arrivé à se demander si la malheureuse n'avait pas, en effet, perdu la raison pour porter contre son mari une accusation aussi atroce, lorsque, soudain, un témoin inattendu se présenta.

C'était une femme, la première épouse de Howard Swaveley. Elle venait dire à la Justice :

— Messieurs, il y a dix ans, Howard, pour toucher son assurance, tenta de me faire assassiner, moi aussi.

Il s'était adressé à un « tueur ». Mais celui-ci, au dernier moment, n'osa pas « m'exécuter ». Howard obtint la promesse de mon silence et disparut. Je n'entendis plus parler de lui jusqu'au jour où j'appris par les journaux la tragédie de New Jersey. Je ne peux pas aujourd'hui ne pas me libérer du secret qui m'étouffe...

Swaveley fut aussitôt confronté avec sa première femme. Il essaya de se défendre, de lutter, de nier encore. Puis, vaincu, il se confessa :

— Ma femme, dit-il, me reprochait constamment de ne point trouver du travail. Un vendredi soir, ses reproches se firent plus amers. Elle me menaçait de me quitter. J'étais hors de moi, mais l'idée de tuer ma femme ne me vint pas tout de suite. Ce n'est qu'au milieu de la nuit, pendant qu'elle dormait, que le désir du coup à faire me tenta et m'envahit pour ne plus me quitter.

Ce ne fut qu'à ce moment que je me rendis compte du terrible drame que j'avais provoqué et qu'il était alors trop tard de réparer. Je vous le répète, je n'avais pas prémédité une mort aussi affreuse...

— Le juriez-vous ?

— Je le jure...

— Alors, et cette pièce ?

On venait d'apporter, en effet, une police d'assurance au nom de la victime, dont le montant s'élevait à 17.000 dollars payables au mari dans le cas où la femme trouverait la mort dans un accident.

Roy PINKER.

MARIS

Howard Swaveley.

FAUX - MONNAYEURS

I. - Les dupes d'Amsterdam.

Le soir-là, l'inspecteur principal Manouyer se préparait à sortir. Un dernier coup d'œil à la glace lui renvoya l'image impeccable d'un gentleman à la taille svelte et élancée, au visage régulier et encore jeune. De fines rides et quelques cheveux blancs trahissaient ses fatigues et son âge. Mais le regard clair, et dans tous les gestes une vigueur contenue, lui conservaient une allure souple de sportif qui retenait encore l'attention des femmes.

Jean Manouyer, passait, à juste titre d'ailleurs, pour un des meilleurs inspecteurs de la sûreté générale. On contait de lui des traits d'audace. S'il l'avait voulu, il eût pu devenir commissaire, mais il aimait trop sa vie aventureuse et ses difficultés.

Le contrôleur général avait tenu à lui manifester sa satisfaction. Si Manouyer en avait été touché, il avait su n'en montrer nul orgueil, pourtant légitime.

En sifflotant, il descendit les escaliers et dehors, trouva un taxi qui l'attendait. Une aigre bise de février soufflait dans la rue. Il apercevait à travers les glaces baissées de la voiture les piétons emmitouffés qui fuyaient sur la chaussée...

Quelques instants plus tard l'inspecteur sautait sur le trottoir devant l'ambassade d'un pays de l'Europe Centrale (1).

— Mon cher, dit le comte Poniatowski, au secrétaire d'Ambassade, je vous présente, M. Gaston d'Orlives un des plus importants éleveurs de chevaux du Poitou et d'ailleurs, un turfiste réputé.

Les deux hommes s'inclinèrent. D'Orlives promena un regard attentif autour de lui. Puis désolé, il gagna le salon voisin, où une foule élégante se pressait.

C'était une des réceptions les plus courues de la saison. Le dessus du panier était là : l'élite du Tout-Paris.

D'Orlives semblait ne prêter d'attention qu'aux femmes, dont quelques-unes vraiment belles, ressemblaient dans cette tiède atmosphère à des fleurs exotiques et fragiles. Il promena sa curiosité galante de salon en salon. Ainsi les heures s'écoulaient agréables et pleines d'imprévu.

Lassé cependant, il se réfugia vers deux heures du matin dans un petit studio écarté, garni de tentures bleues et jaunes, où les éclats de l'orchestre ne parvenaient qu'assourdis. Il se laissait aller, dans un fauteuil confortable, à une douce somnolence, lorsqu'à travers les tentures il perçut une conversation passionnée.

L'un des interlocuteurs disait : — La situation est grave. Je suis d'accord avec vous : il faut en finir, qu'avez-vous décidé ?

Un autre, plus éloigné, répondait. Les mots, aussi énergiques arrivaient comme déchiquetés par des balles, et s'inscrivaient par morceaux dans le souvenir de l'homme aux aguets :

— Voilà... mesures salvatrices... faux-billets... ance... dam... Le prince seul... affaire... apest... Patrie... sauvée.

— Vous croyez au succès ? demanda un troisième personnage.

— Oui.

(1) On comprendra la réserve de notre collaborateur en raison des nombreux incidents diplomatiques qu'a soulevés cette affaire et des détails que *Détective* révèle aujourd'hui.

Quand les inconnus sortirent, ils passèrent devant d'Orlives endormi :

— En voilà un, qui pourrait nous avoir entendu, dit l'un d'eux.

— Penses-tu ! Il dort !...

Puis le trio partit.

Alors d'Orlives se mit rapidement debout. Caché derrière la tenture, il vit que les étranges invités gagnaient le vestiaire. Il y arriva derrière eux. Justement le garçon qui lui remettait sa pelisse n'était pas un inconnu pour lui. Il feignit l'étonnement :

— J'ai rencontré, ce Monsieur quelque part, dit-il, montrant le plus âgé des trois.

— C'est très possible, dit l'autre avec simplicité, c'est le comte de N...

— Et ceux qui l'accompagnent ?

— Ce sont le prince B... et le baron V... tous deux de la légation hongroise.

Sous son indifférence de commande, d'Orlives réprima un tressaillement :

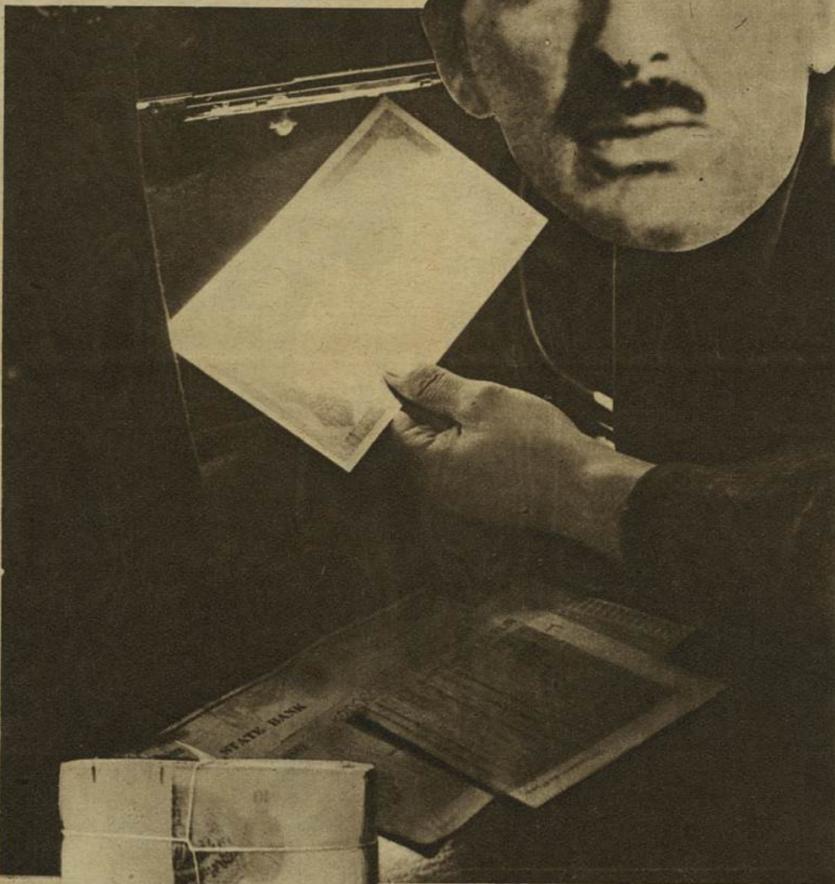
— Je vous remercie.

A son tour, la canne passée sous le bras, il quitta l'ambassade. Un moment ses pas résonnèrent sur le trottoir gelé. Puis ils s'enfoncèrent et disparurent avec lui dans la nuit.

L'inspecteur Manouyer achevait de dépouiller un volumineux courrier, lorsqu'une petite feuille blanche attira son attention.

Il lut rapidement : « Comme suite à la demande de renseignements que vous avez bien voulu me faire parvenir sur MM. de N... de B... et de V..., tous sujets hongrois, j'ai l'honneur de vous faire connaître que : Ces trois personnes paraissent jouir d'une

Le prince Windickgrätz.



Pour déceler les faux billets.

grande aisance et mènent un luxueux train de vie. Les domestiques auprès de qui nous nous sommes renseignés s'accordent à les dépeindre comme de bons maîtres et leurs relations les considèrent comme de parfaits gentlemen. En raison de leur situation sociale et diplomatique, il ne nous a pas été possible de pousser plus loin nos investigations. Nous ajoutons que les individus signalés ne paraissent pas suspects. Signé : Duris.

— Je m'en doutais, murmura Manouyer. Il appela son adjoint et lui donna un dossier :

— Vous pouvez classer, dit-il. Et à part lui, il ajouta : Attendez.

Des mois passèrent. Décembre était revenu. Il faisait un petit froid sec qui pénétrait jusqu'aux moelles.

Cette journée de Noël promettait un réveillon agréable et l'inspecteur espérait une fête en famille comme il n'en avait pas eue depuis longtemps. Il sortait de la Banque de France lorsque quelqu'un l'appela :

— Eh ! Manouyer !

C'était un haut fonctionnaire.

— Savez-vous qu'on nous a refilé des faux-billets à Amsterdam et à La Haye : une quantité formidable. Et dans les circonstances actuelles, c'est grave.

On était à la veille de la stabilisation du franc.

— Avez-vous des indices ? demanda l'inspecteur.

— On a arrêté un sieur Jankowicz, dans des circonstances assez particulières :

Il était dans un bureau de poste de La



(En haut) Arthur Schultze.

Haye, où il avait essayé d'écouler un billet de 1.000 francs qu'on lui avait d'ailleurs refusé, lorsque l'employée remarqua que ce Monsieur qui avait des chaussettes de soie avait aussi une cheville plus grosse que l'autre. Elle regarda avec plus d'attention et vit alors qu'il s'agissait d'une liasse de billets de banque qui, ayant glissé sous la jarretelle, donnait à la jambe un aspect difforme. On a arrêté le personnage. Il se dit colonel. C'est un sujet hongrois.

Cette fois, Manouyer tressaillit :

— Un Hongrois ?

— Oui, et d'ailleurs, nous allons demander au gouvernement de vous envoyer là-bas, pour suivre l'affaire.

Revenu à son bureau, l'inspecteur prit ses vieux dossiers et y trouva bientôt celui qu'il cherchait. Il découvrit rapidement la phrase incomplète qu'il avait notée :

Il reconstitua trois mots dont il ne connaissait que la fin, trois noms propres : France, Amsterdam et Budapest. Dès lors, le reste pouvait être deviné assez facilement.

Il appela un subordonné :

— Je voudrais savoir si les trois individus, dont il est question dans ce dossier, sont toujours à Paris ?

Il eut la réponse quelques heures plus tard :

— Ils viennent de partir tous les trois pour la Suisse.

— C'est bien. Demain matin, je serai en Hollande.

Et voilà pourquoi, l'inspecteur Manouyer passa en chemin de fer sa nuit de Noël 1925.

A La Haye, où l'affaire avait pris naissance, l'enquête piétinait. Des paquets de faux-billets de 1.000 francs ayant été jetés sur le marché, la Banque de France n'avait pas tardé à s'en apercevoir, quoique l'imitation ait été parfaite. Mais, l'individu arrêté, Jankowicz, gardait un silence hautain et absolu. Manouyer qui l'avait aperçu dans les couloirs du Palais de Justice avait bien étonné ses confrères hollandais, lorsqu'il leur avait dit, contrairement à leur opinion :

— Cet homme ne vous a pas trompés. Il est bien officier. C'est même un officier de cavalerie.

— Comment pouvez-vous le savoir ?

— Regardez ses jambes arquées : c'est un homme qui a l'habitude de monter à cheval. D'autre part, sa morgue, sa tenue trahissent le noble hongrois, comme elles trahissent l'officier prussien.

On avait approuvé poliment, avec scepticisme, mais l'inspecteur qui se souvenait toujours de certain rapport à lui adressé, ne lâchait pas prise. Il s'était présenté à la Banque de France, et avait posé au directeur une question, une seule.

— Par qui a été transmis le premier faux billet ?

On lui avait répondu :

— Par une banque d'Amsterdam.

Manouyer s'était renseigné sur la personnalité des employés et du directeur de cette banque. Il apprit que ce dernier hébergeait et utilisait comme secrétaire, une jeune Hongroise.

Elle s'appelait Kovacs. Son père était le valet de chambre du prince Windickgrätz, un magnat, ancien ministre, fort connu dans les milieux de plaisir.

Ce valet de chambre était venu à Amsterdam, quelque temps auparavant, à l'époque où avaient été émis les premiers faux-billets.

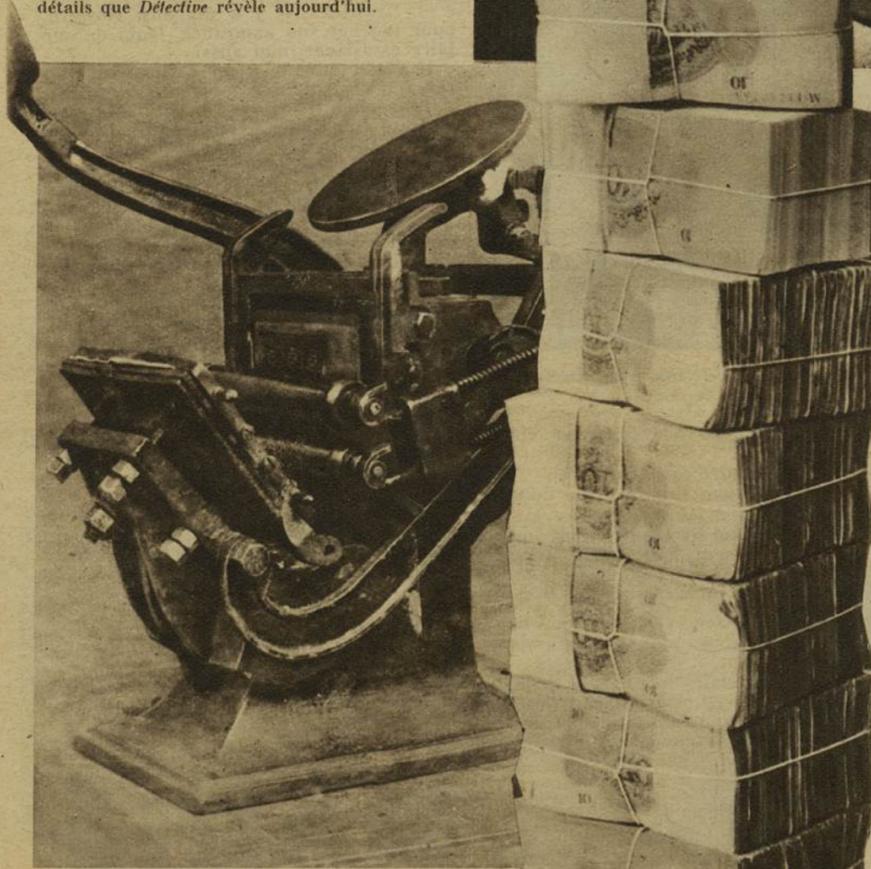
— Je brûle, pensait le Français.

Mais il ne savait encore comment il atteindrait à la vérité.

Il revit Jankowicz. Tout à coup, il lui dit en pleine figure :

— Kovacs a « mangé le morceau » un télégramme vient de nous prévenir. Il est inutile de mentir maintenant.

(A suivre). Gilbert ROUGERIE.



Une presse à faux billets.



(Photos H. Manuel).

Les dortoirs font penser aux chambrées des casernes.

PRISONS DE FEMMES

IX. - Rennes prison modèle (suite)

INSI, la prison c'était ça ! Une Lecomte, une Bressin vivant dans le total oubli de leur passé, comme des recluses plus que des criminelles. Ces femmes semblables à des monstres en qui le servage abolissait tout ce qu'un être humain capable d'un retour sur soi-même endure dans sa solitude, de repentir ou de terreurs, on me les avait présentées parce que l'une était la triste caricature et l'autre la doyenne de la maison. On leur avait permis de me parler, mais elles me faisaient horreur. Rio la folle, qui se débattait en hurlant au fond de son réduit, me touchait davantage. Celle-là, on ne la montrait point. On la tenait sous clef, loin de ses compagnes, de peur qu'elle ne les épouvantât. Sans le secours du hasard, j'eusse ignoré jusqu'à son existence. En vain serais-je passé devant sa porte. Ainsi que venait de l'avouer M. Malleau, il ne m'aurait montré que ce qu'il voulait. Combien déjà au cours de ma visite n'avaient point osé crier ni appeler ? Je me rappelais certains regards, l'expression crispée, tendue, haineuse des visages, l'effort que faisaient toutes ces malheureuses pour rester impassibles et ce souvenir m'accablait car la peur les avait uniquement retenues. Tout valait mieux qu'une pareille punition. L'atelier, avec le cliquetis des machines, était moins effrayant. On pouvait s'évader par le travail. On pouvait presque ne pas penser à cette terrible obligation de rester toujours muette tandis qu'à l'isolement, elle reprenait ses droits.

Le directeur à qui je fis part de mes réflexions, répondit :

— Seules, entre quatre murs, elles ont le temps de réfléchir... C'est dur.

— Le silence ?

— La faim aussi...

Il ajouta :

— Trois jours sur quatre : du pain, de l'eau, le quatrième, un peu de soupe... Le dimanche, demi-ration de viande.

— Cela durant des mois.

— Des mois, oui.

— Et quand elles sortent ?

— Matées, dit-il.

Les dortoirs, que nous parcourûmes modifièrent un peu mes pénibles impressions : ce ne sont pas des cages comme ceux d'Hagueneau. Clairs, spacieux, bien aérés, ils font penser aux chambrées de la caserne et, sans les barres de bois, derrière lesquelles, la nuit, les gardiennes accomplissent en chaussons leur ronde, on pourrait admettre que les femmes y sont un peu plus libres. Mais il y a ces barres traîtresses et, près du lit de la prévôte, le judas de la surveillante qui peut, au moindre signal, surprendre les coupables et le lendemain les signaler.

— Entre nous, m'expliqua le Directeur, une prévôte par dortoir suffit.

Comme

elle est responsable, elle fait du zèle et on la craint. Chez les hommes, ce ne sont pas les gardiens mais les prévôts qui veillent souvent le mieux au respect de la discipline. On les choisit parmi les détenus et, quand une correction devient nécessaire, ils s'en chargent si brutalement qu'on peut se fier à eux.

— Est-ce possible ?

— Renseignez-vous, répondit-il.

Cette fois, je compris. Outre le personnel : les mouchardes, les espionnes ou, comme on les désigne dans l'argot du bagne : les sonnettes... parce qu'elles avertissent. Aucun doute ne subsistait en moi. La prison, c'était ça... c'était cet abandon, cette déchéance, cette bassesse d'âme qui plus cruellement qu'ailleurs, se font ici sentir et jettent dans une perpétuelle angoisse de se trahir sœurs et frères de malheur dont les crimes n'ont pourtant pas encore flétri les derniers sentiments.

M. Malleau devina ma pensée.

— Oh ! déclara-t-il, avec les femmes, nous n'allons pas si loin. Elles n'accepteraient pas. Emotives, comme elles sont, ce serait la fin de tout, les criaileries, le désordre.

— Evidemment, dis-je conciliant, les femmes...

M. Malleau eut un grand geste et, satisfait de cette explication qui n'en était pas une.

— Tê, pardi, conclut-il, les femmes... toutes les mêmes ! Soyez juste : il n'en faut pas plus.

Madame chef plaça son mot.

— Oui, fit-elle, quelquefois.

Et, souriante, elle donna l'électricité.

■ ■ ■

Le soir venait. Dans les ateliers, aux lumières, les détenues achevaient leur journée de travail. Nous descendîmes; la cour vide, éclairée, avec sa croix centrale, ses pavés qui luisaient, ses guérites, sa galerie circulaire et son horloge dont les aiguilles, elles aussi, tournaient dans une ronde sans fin, ouvrait des perspectives immenses et désolées. Le vent, qui avait repris, secouait nos ombres comme des fantômes et, malgré moi, pour n'y point être mêlé, je reculai d'un pas.

— Ah ! tiens, c'est ma foi vrai, s'écria M. Malleau. Je n'y pensais plus : il reste l'infirmerie. Continuez... vous êtes dans la bonne direction. Une porte à gauche d'abord, puis cette autre... puis ce beau vestibule... Entrez !

Le vestibule aux arcs de briques et aux murs

peints de rose et de vert d'eau nous accueillit... Un escalier menait à la salle des tuberculeuses.

— Non. Pas à gauche, à droite, indiqua le directeur ; et, pour n'avoir pas à y revenir, commençons.. voulez-vous, par la fin.

Au fond d'un jardin noir dont les arbres se balançaient au vent, juste en retrait de la chapelle, c'était, en bas, la morgue : une salle nue, sans lumière. J'allumai mon briquet. Sur de petits piliers de maçonnerie, deux dalles creuses de ciment, inclinées, supportaient des cadres de bois garnis d'un gros treillage.

— On les met là, dit simplement M. Malleau.

— Mais... ce treillage ?

Madame chef reprit :

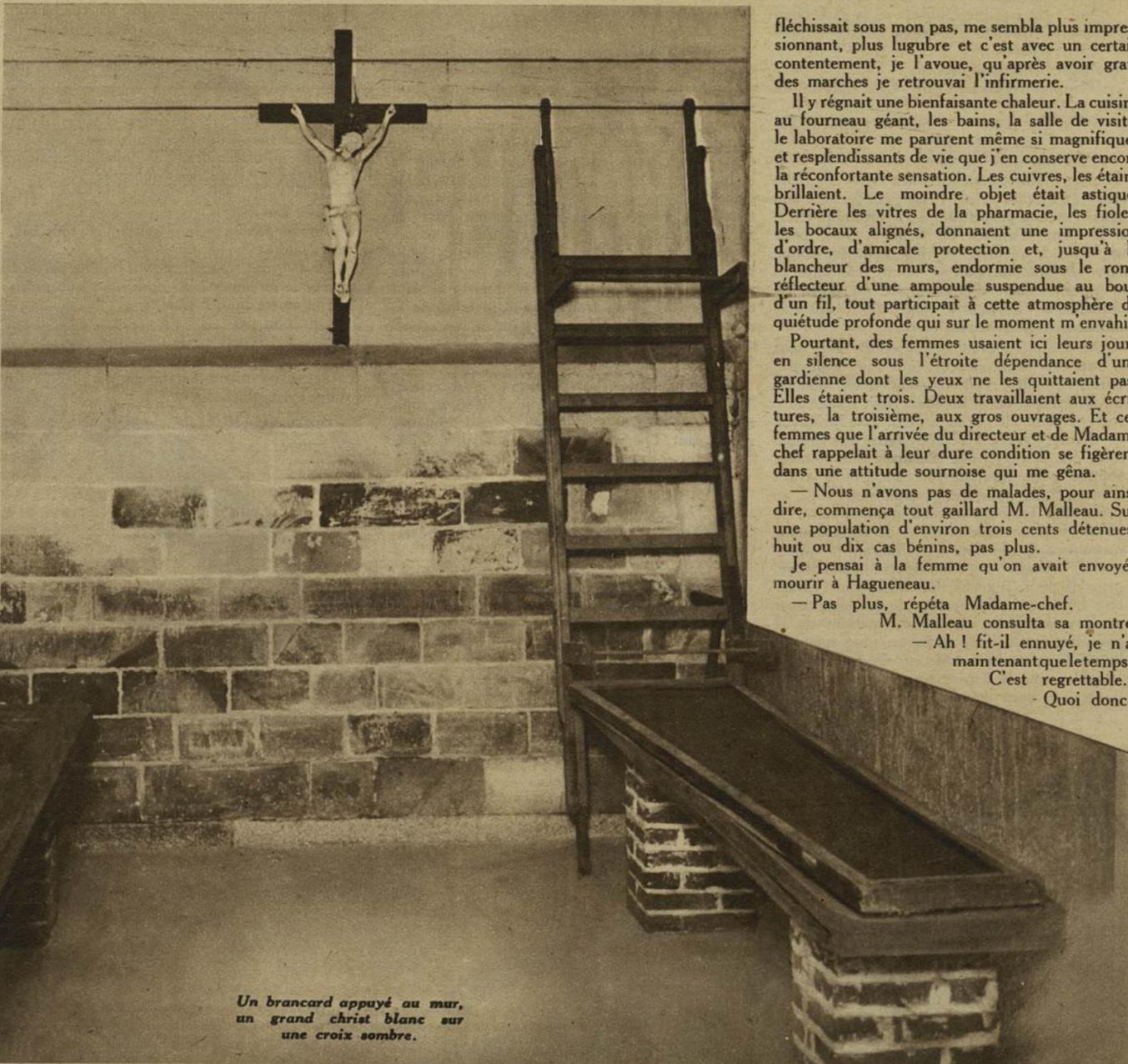
— Elles restent assez longtemps... Le temps que la famille arrive, les reconnaisse... On les roule dans une serpillière...

Je m'approchai de l'un des cadres, regardai mieux et comprenant alors l'emploi de cet horrible grillage, en découvrant le trou que j'aperçus dessous, percé dans la dalle, je n'insistai plus. Un brancard appuyé au mur, un grand Christ blanc sur une croix sombre, épaisse, tragique, complétaient l'aménagement.

J'éteignis mon briquet. Le jardin, où la terre



C'était en bas la morgue, une salle nue, sans lumière...



Un brancard appuyé au mur, un grand christ blanc sur une croix sombre.

fléchissait sous mon pas, me sembla plus impressionnant, plus lugubre et c'est avec un certain contentement, je l'avoue, qu'après avoir gravi des marches je retrouvai l'infirmerie.

Il y régnait une bienfaisante chaleur. La cuisine au fourneau géant, les baigns, la salle de visite, le laboratoire me parurent même si magnifiques et resplendissants de vie que j'en conserve encore la réconfortante sensation. Les cuivres, les étains brillaient. Le moindre objet était astiqué. Derrière les vitres de la pharmacie, les fioles, les bocaux alignés, donnaient une impression d'ordre, d'amicale protection et, jusqu'à la blancheur des murs, endormie sous le rond réflecteur d'une ampoule suspendue au bout d'un fil, tout participait à cette atmosphère de quiétude profonde qui sur le moment m'envahit.

Pourtant, des femmes usaient ici leurs jours en silence sous l'étroite dépendance d'une gardienne dont les yeux ne les quittaient pas. Elles étaient trois. Deux travaillaient aux écritures, la troisième, aux gros ouvrages. Et ces femmes que l'arrivée du directeur et de Madame chef rappelait à leur dure condition se figèrent dans une attitude sournoise qui me gêna.

— Nous n'avons pas de malades, pour ainsi dire, commença tout gaillard M. Malleau. Sur une population d'environ trois cents détenues, huit ou dix cas bénins, pas plus.

Je pensai à la femme qu'on avait envoyée mourir à Hagueneau.

— Pas plus, répéta Madame-chef.

M. Malleau consulta sa montre.

— Ah ! fit-il ennuyé, je n'ai

maintenant que le temps...

C'est regrettable...

— Quoi donc ?

— Mon courrier... On m'attend pour la signature.
 Il hésita, ne sachant pas s'il devait me laisser, mais je lui assurai que Madame chef le remplacerait jusqu'à son retour et cela le décida.
 — Je reviens tout de suite, dit-il.
 Et il s'en fut.

■ ■ ■

Demeuré seul entre la surveillante, Madame chef et les trois prisonnières, je vis alors ces dernières changer peu à peu d'attitude, tourner avec lenteur les pages de leurs registres, lever un œil et finalement diriger sur ma personne des regards intrigués.

Je dis, pour ne point trop les décevoir :
 — Elles n'ont donc pas de numéros d'écrou ?
 — Que si, répondit Madame chef. Elles devraient le porter au bras.
 La surveillante prise en défaut, glapit :
 — Eh bien ! ces numéros ?
 — Voilà, fit une grande brune, tirant le sien de son pupitre...
 — Mettez-le !
 — Bon.
 — Et vous, Miffone ?

C'était une toute jeune femme aux beaux yeux noirs.

Elle répondit :
 — Je suis dispensée... malade.
 — C'est vrai, dut reconnaître mademoiselle Granié qui ajouta pour moi : remarquez, elle a le mouchoir de l'infirmerie.

Restait la troisième détenue.
 — Allez chercher votre numéro, lui commanda sèchement la surveillante. Je ne tiens pas à ce que monsieur le directeur vous voie ainsi. Laissez votre travail. Et filez... vite...
 — Accompagnez-la, dit Madame chef, cela vaut mieux.

M'approchant alors de la grande brune qui venait mollement de passer son brassard, je l'interrogeai :

— Comment, vous êtes ici à perpétuité ?
 — Parfaitement.
 — Pourquoi ?
 — Maître, fit Madame chef contrariée... je vous en prie !...

Je n'eus pas l'air d'entendre et renouvelai ma demande.

— Homicide volontaire avec préméditation, répondit la grande brune...

— Quand ?
 — 1925.

— Et vous vous appelez ?
 — Hunot, la prévint Madame chef, je vous défends...

Mais elle s'aperçut de sa méprise et ajouta sur un ton d'innocente confusion :

— Allons, si c'est moi maintenant qui vous apprends son nom... c'est le comble !

Hunot riant sous cape me regardait.

— Vous exercez bien, lui dis-je, la profession de caissière à Bullier ? On vous a arrêtée au bal ?

— Oui, Monsieur.
 Madame chef s'interposa.

— Voyons, reprocha-t-elle. Quel besoin de parler !

— C'est ma faute, répliquai-je gaiement. Ne l'en rendez pas responsable.

— Elle n'a qu'à se taire.

Pourtant Hunot était fort bien notée. Sa fiche portait : « Hunot, veuve Frogé, condamnée aux travaux forcés à perpétuité, le 13 novembre 1925, par la Cour d'assises de Seine-et-Oise, pour complicité de meurtre et vols qualifiés, donne entière satisfaction par sa bonne conduite et son travail. Vient d'être classée au poste de comptable à l'infirmerie. Agée de 39 ans. Pas d'antécédents judiciaires. »

Cette femme, devait m'apprendre plus tard un rapport administratif que je transcrivais, entretenait des relations avec deux amants, « un sieur Langlois et un sieur Roy, sexagénaire fortuné dont elle tirait argent. Elle persuada ce dernier qu'elle lui ferait faire un mariage, mais que la prétendue réclamait une certaine somme pour liquider une succession avant d'entamer les moindres pourparlers. Frogé, se présentant toujours comme intermédiaire, se fit ainsi verser une dizaine de mille francs, jusqu'à ce que le sieur Roy, flairant la supercherie, exigeât son remboursement. Frogé, prise de peur, suggéra alors à Langlois, caractère faible et influençable, de la débarrasser de Roy. Langlois, sur les instructions de sa maîtresse, attira Roy dans un guet-apens et le tua. Il se rendit ensuite auprès de la femme Frogé et tous deux pénétrèrent au domicile de la victime dont ils avaient les clés, pour y

« enlever et détruire divers papiers compromettants. »

— Et celle-ci ? demandai-je désignant Miffone qui attendait son tour. Elle non plus ne doit rien me dire ?

— Non. Rien.

— Je ne pourrai même pas savoir quelle peine lui reste à faire ?

— Oh ! ça, dit Madame, chef...

— Quinze ans, fit aussitôt Miffone. Plus vingt d'interdiction...

Ses yeux brillaient malicieusement comme ceux d'une écolière, mais elle se garda d'ajouter un seul mot et se remit à son travail d'un air docile.

— Presque une enfant, confiai-je alors à Madame-chef. Hein ? Votre avis ?...

— Ne vous y fiez pas, répliqua cette dernière. Je la connais.

— Non, cette petite ?

— Demandez-lui.

J'avais tiré, durant cet entretien, un carnet de ma poche et je griffonnais rapidement quelques-unes de mes impressions, lorsque le directeur surgit dans le cadre de la porte, m'aperçut :

— Quoi ? gronda-t-il... Comment ? Par exemple ! Que faites-vous ?

— J'écris.

— Vous écrivez ?

— Oui, dis-je. Craignant de confondre plus tard le simple trait, le trait double et le trait circulaire portés aux numéros d'écrou, je prenais note des différences.

— Ah ?

— Désirez-vous lire ? proposai-je, lui tendant mon carnet.

Il n'osa point me prendre au mot ; en revanche, rabrouant Miffone, Hunot et la troisième détenue qui revenait flanquée de la surveillante et n'y comprenait rien, il s'emporta si violemment que Madame chef dut l'apaiser.

— Non, non, protestait-il, personne n'a le droit de leur parler... Personne... vous entendez ?

Et, se radoucissant, il me dit dans le corridor :

— Si je mène un tel potin, c'est à cause d'elles... comprenez-vous, Maître ? Il faut leur fichez le trac. Autrement, je ne les tiendrais plus...

— Bah !

— La petite surtout...

— Jolie fille !

— Jolie, oui ! concéda-t-il à regret. Une peste ! Et maligne avec ça, ficelle, adroite, L'air d'une victime...

— C'est ma foi vrai !

— Une victime ? Ah ! bien oui... Tout le contraire ! A dix-huit ans, chef de bande !

Vous avez sûrement suivi l'histoire dans les journaux. Rappelez-vous... Miffone... Henriette Miffone, la fille d'un coiffeur d'Aubervilliers, employée à la succursale de la Société Générale de l'avenue Kléber à Paris...

— Eh bien ?

— Elle avait, en un seul trimestre, commis quatre vols qualifiés dont le dernier lui valut six mois de prison avec sursis. Maîtresse d'un certain Degory et commandant une association de malfaiteurs formée des dénommés Tellier, Timpermann, Arnaud et Le Mée, elle prit ensuite part, en plein jour, au cambriolage de la bijouterie Duval. La bande après bris de la glace de la devanture, à coups de marteau, rafla tous les bijoux et se sauva rapidement. Mais, le 25 novembre 1920, à Neuilly, Miffone et ses comparses furent arrêtés par des agents cyclistes qui cernèrent leur voiture. Aucun des hommes n'opposa de résistance. Seule Miffone qui avait tenté de fuir et se trouvait sur le bord de la route, sortit son revolver et tira sur un des agents qui riposta et l'atteignit au ventre.

— Quoi ! Vraiment ?

— N'en doutez pas, répliqua le directeur. Miffone fut transportée à l'hôpital Beaujon, puis soignée à l'infirmerie de Saint-Lazare. Quant à son amant Degory, la Cour d'Assises de la Seine lui infligea vingt ans de travaux forcés.

— Et les autres ?

— Le bague à perpétuité.

— C'est inouï, dis-je.

Cette gamine avec son revolver. On croit rêver. Quelle aventure !

— Oui.

— Se conduit-elle bien maintenant ?

— Oh ! très bien. Tout à fait.

— Elle a pris modèle sur Hunot.

— Hunot, répondit Madame chef, se comporte encore

mieux. D'ailleurs elle est prévôte. N'avez-vous pas remarqué son mouchoir tenu derrière par une épingle ? On lui passe sa coquette. Toutes les prévôtes ont l'autorisation de s'arranger un peu mieux que les femmes...

— Et voilà ! fit le directeur : trois plis, dans le dos, au mouchoir et la coiffe empesée, on en obtient ce que l'on veut...

Puis il poussa la porte vitrée d'une très grande salle où, de chaque côté des murs, de petits lits de fer, soigneusement disposés, entouraient un poêle carré, massif et noir dont le tuyau pareil à la cheminée d'un remorqueur — s'encastrait dans le plafond.

■ ■ ■

Des malades occupaient ces lits.

— Constatez, dit le directeur. Je ne vous ai pas menti. Huit, dix clientes en tout, y compris deux ou trois incurables...

— Tuberculeuses ?

— Non. Les tuberculeuses sont au premier dans une chambre à part... Peu nombreuses...

— Combien ?

— Quatre.

— En effet, ça ne fait pas grand monde. Mais qui mettez-vous donc ici ?

— Psychose... fatigue générale.

— Je vais maintenant vous montrer, m'apprent tout bas M. Malleau, une détenue qui est certainement de toutes la plus intéressante : une intellectuelle, une femme de lettres, connue...

— Bessarabo ?

— Mais ne lui adressez pas la parole, n'est-ce pas ? même devant moi, fit-il...

— Je vous le promets.

Ainsi, je me trouvais devant cette Hera Myrtel dont le procès retentissant dans l'affaire de la malle tragique avait, voilà dix ans, passionné l'opinion ! Elle était couchée. Elle ne parut d'abord pas remarquer notre présence mais le directeur s'approchant de son lit, elle tourna son regard vers nous et répondit par une légère inclination de tête au salut de M. Malleau. Elle portait des lunettes. Ses cheveux gris, ses yeux caves, son nez pincé, sa bouche aux lèvres minces, décolorées en faisaient une ruine.

— Etes-vous mieux ? lui demanda M. Malleau.

Le visage de la prisonnière s'éclaira.

M. Malleau reprit :

— Et vos douleurs ?

Bessarabo eut un regard sur ses mains bandées, amaigries et très pâles et répliqua, lentement :

— Ce sont d'anciennes compagnes.

— Oui, fit le directeur flatté d'une expression si distinguée, mais, dans l'ensemble, vous trouvez-vous... moins mal ?

— Mon Dieu, non, la même chose...

Elle répondait avec une grande douceur et une tristesse si simple, si résignée qu'elle m'étonna.

— J'ai le corps couvert d'abcès, ma vue baisse, je suis au lit depuis deux ans, dit encore sur le même ton Bessarabo. Deux ans !

Une pèlerine de bure, un foulard blanc lui protégeaient les épaules et le cou. Elle toussa, ferma les yeux, les rouvrit exténuée et, l'œil très clair derrière ses lunettes d'acier, parut attendre une nouvelle question.

— Votre jour viendra, dit alors le fonctionnaire. Courage ! Vous nous quitterez.

— Le 5 août 1940.

— Eh ! oui.

Bessarabo poussa un long soupir et, tout bas, d'un air morne :

— Oh ! je vous remercie de vos bonnes paroles, monsieur le directeur mais nous nous quitterons avant, je suis à bout... finie...

— Que non pas !

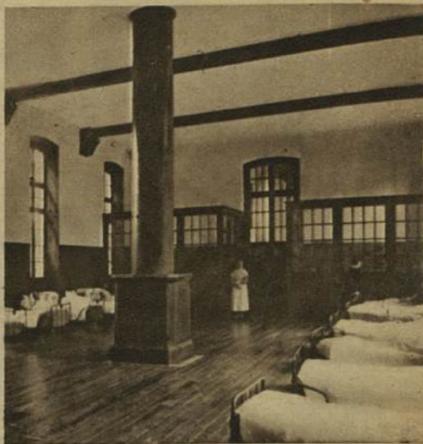
— Si, si, répéta-t-elle... finie... finie...

Et ses deux mains se mirent sur le drap à trembler.

Francis CARCO

(A suivre).

Copyright by
 Detective
 1930.

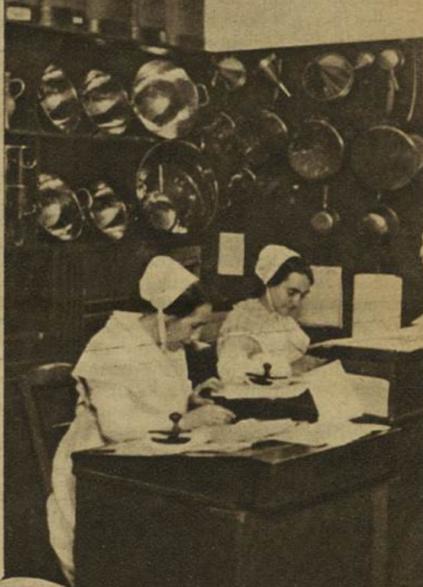


De petits lits de fer entouraient un poêle carré.



En haut : Les douches de la prison.

En bas : Deux travaillaient aux écritures.



Bessarabo eut un regard sur ses mains bandées, amaigries et très pâles.

8 jours à l'essai
Faculté de retour

12 Mois de Crédit

COUVRE-PIEDS

Payables en 12 mois



SIMILI-SOIE DOUBLE-FACE N°1
Intérieur garni laine beige

Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
198. » 228. » 276. »

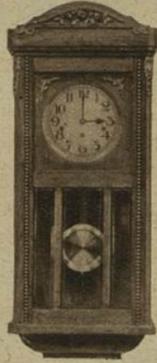
Intérieur garni laine blanche n° 3

Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
294. » 330. » 372. »

SIMILI-SOIE EXTRA DOUBLE-FACE N° 5
Intérieur garni laine blanche

Dimensions 190 x 200 190 x 230 220 x 230
396. » 450. » 522. »

Nos couvre-pieds se font en grenat, or, bleu, vieux rose ou grenat ou bleu doublé or toutes dimensions; nous indiquons les teintes.



2 sonneries dans chaque carillon garanti 5 ans WESTMINSTER 4/4 & FONTENAY 4/4 franco de port et d'emballage



N° 72. — Hauteur 78 cm. Chêne clair. Garnitures bronze doré. Cadran argenté. 3 glaces biseautées. Carillon 4/4 sonnant alternativement et à volonté 2 airs. Fr. 546. » Payables : 45 fr. 50 par mois

N° 180. — Haut. 86 cm. Ébénisterie très soignée, chêne clair ou foncé. Sculptures prises dans la masse. Glace biseautée. Modèle très riche. Sonnant alternativement et à volonté 2 airs. Fr. 768. » Payables : 64 francs par mois



RADIATEUR A GAZ
en fonte émaillée, gris bleu, mosaïque, émaillée brun.
Hygiène, sécurité, élégance, économie. Hauteur 0 m 40; largeur à la base 0 m 35; profondeur 0 m 25. Cube chauffé 83 mètres cubes. Consommation horaire 1/2 mètre cube. Fr. 294. » Payables: 24 fr. 50 par mois. Franco de port et d'emballage.



CHEMINÉES

A feu visible et continu, à foyer réfractaire sans joint, réglage de précision. Economie 80 %, brûle un seuil d'antracite en 24 heures. En trois mois elle économise son prix d'achat.
N° 600. Cheminée à feu visible, fonte brute, haut. 0 m 68. Fr. 432. » Payables: 36 fr. p. m.
N° 602. Cheminée à feu visible, fonte émaillée couleur gris-bleu, vert ou marron, haut. 0 m 68. Fr. 546. » Payables: 45 fr. 50 par mois.

DIVAN-LIT (deux crosses articulées)

3 positions. Dimensions 70 x 120. Article sérieux avec literie. Expédié franco de port et d'emballage. Composé de 1 grand coussin et 2 petits, garnis bourre et crin végétal. Recouvert reps rayé bleu sur fond jaune ou rayé jaune sur fond rouge, bleu ou vert. Fr. 468. » Payables : 39 francs par mois.

Recouvert tissu soierie, dessin rouge sur fond bleu ou dessin or sur fond bleu, violet, marron ou noir Fr. 588. »
Recouvert velours rayé sur fond bleu, grenat ou vert Fr. 672. »
Recouvert velours imprimé, dessin noir sur fond violet, jaune, bleu, orange, gris ou rouge Fr. 696. »
Payables en 12 mois.



FOURNEAU ÉMAILLÉ

N° 16. CORPS EN TOLE FORTE

Façade fonte émaillée: bleu, vert, gris, bleu, marron, poignées porcelaine. Côtés tôle, dessus meulé, foyer mixte, chaudière, four, réchaud.

Exceptionnellement les fourneaux de cuisine sont expédiés franco de port dans toute la France.



Dimensions 72 x 55 Fr. 996. »
Payables : 83 francs par mois.
Modèles depuis 366 francs.

DEMANDEZ notre catalogue N° 46

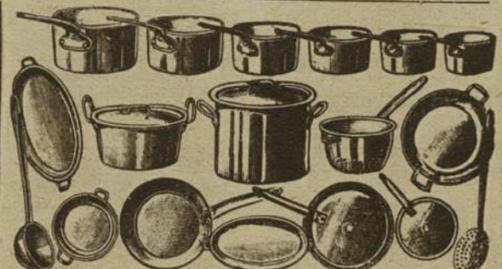
BULLETIN DE COMMANDE N° 46

Je prie la Maison GIRARD et BOITTE S. A., 112, Rue Réaumur, à PARIS, de m'envoyer les marchandises ci-après désignées. (Indiquer le ou les articles choisis):

au prix de fr. payables fr. après réception, et fr.
que je verserai chaque mois à la poste (Compte Chèques Post. n° 979-Paris), jusqu'à complet paiement. Fait à le 193.....
Nom et prénoms Signature:
Profession ou qualité Domicile
Département Gare

Girard & Boitte

112, rue Réaumur, PARIS (2°)



BATTERIE DE CUISINE
en aluminium pur, extra-fort, toutes les qualités, pratique, ne s'oxydant jamais, hygiénique, manches isolants, comprenant 20 pièces. La batterie de cuisine. Fr. 176. » Payables : 13 francs par mois.
Même composition, mais manches isolants bois Fr. 336. » Payables: 18 francs par mois.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PERES ET MERES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, celles de ses brochures qui se rapportent aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 6.006 : Classes primaires complètes, Certificat d'études, bourses, brevets, C.A.P., professeurs.

Broch. 6.015 : Classes secondaires complètes, baccalauréats, licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 6.019 : Carrières administratives.

Broch. 6.027 : Emplois réservés.

Broch. 6.032 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 6.038 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités: électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge, mines, travaux publics, architecture, topographie, froid, chimie.

Broch. 6.045 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 6.051 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondance, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 6.057 : Anglais, espagnol, italien, allemand, portugais, arabe, espéranto. — Tourisme.

Broch. 6.063 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 6.068 : Marine marchande.

Broch. 6.074 : Solfège, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professe.

Broch. 6.081 : Arts du Dessin (dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 6.086 : Métiers de la coupe, de la mode et de la couture (petite main, seconde main, première main, couturière, modéliste, modiste, vendeuse-reloucheuse, représentant, coupeur, coupeuse).

Broch. 6.092 : Journalisme (rédaction, fabrication, administration); secrétariats.

Broch. 6.097 : Cinéma: scénario, décors, dessin de costume, photographie, technique générale.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et les numéros des brochures que vous désirez. Envoyez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

SPIRITE HINDOU

Consultez le Spirite, Psychiâtre, Occultiste Hindou, renommé du monde entier, sur ce qui concerne votre avenir. Il vous conseillera, apaisera tous vos soucis. 14, rue de Tilsitt (Etoile), 40 à 43 et 46 à 47 h. Carnot 19-64.

L. GEORGES "L'AS DES DÉTECTIVES"
15, boulevard de la Seine (Diplo-mé)
— 20, rue de Paradis — Provence 86-03
Enquêtes — Recherches — Preuves pour divorce
Missions délicates — Prix modérés

Le gérant: CHARLES DUPONT.



CHIENS DE TOUTES RACES

de garde, DE POLICE, jeunes et adultes supérieurement dressés, CHIENS DE LUXE miniature, d'appartement, GRANDS DANOIS, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS de toutes races etc. Toutes races, tous à es.
Vente avec faculté d'échange, garantie un an contre mortalité, expédition dans le monde entier
SELFGT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (be nique) - Tél. 604-71

M^{me} de THELES CÉLEBRE PAR SES PRÉDICTIONS
Voyante à l'état de veille.
Tarots, Horos. De 3 à 7 h. et par corresp. 15 fr., date nais. Tous les jours (lundi excepté). 45, r. Brochant, Paris-17^e

REUSSIR en tout: amour, santé, affaires, par le Sachet de Plantes mystérieuses, expédie contre date de naissance et 30 fr. Conts. de 10 à 19 h. Jeudi et Dim. ex. M^{me} RENEE, 8, Av. Yangirard-Nouveau, Paris 13^e.

M^{me} LEBERTON TAROTS, CHIROMANCIE, ASTROLOGIE. De 1 h. à 7 h. ou par corresp. 20, rue Brey (Etoile) 1^{er} à gauche. PARIS.

M^{me} MAX Voyante, et ses tarots. Bonne conseils s. ti. aven., ramène affect. 9 à 10 h. Par correspondance, 20 fr. et date naiss., 30, rue Polonceau, Paris. Métro Barbès.

AVENIR Mme Bénard, 46, r. Turbigo, Paris 3^e. (M^o Arts et Métiers). Voit tout, assure réussite en tout. Fixe date événements 1931 mois par mois. Facilité mariage d'après prénoms. Voit ou écrit envoi date de naissance et 20 francs

M^{me} DORIAN Medium connu. Réussite par un seul de ses conseils. TRANSMISSION DE PENSÉE A L'ÊTRE CHER. Reçoit du mardi au vendredi de 2 heures à 6 heures. 82, rue Legendre, Paris-17^e. Tél. Marcadet 25-20

M^{me} SÉVILLE VOYANTE. RÉUSSITE EN TOUT. 101, rue St-Lazare, PARIS (9^e). — Cartomancie, graphologie, médium, reçoit l. j., de 10 h. à 19 h., jours d'exception. — Par correspondance 15 fr.

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et réussir? Consultez la célèbre et extraordinaire inspirée (diplômée) qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement conseillés, guidés et vos inquiétudes disparaîtront. Thérèse GIRARD, 78, Av. des Ternes, Paris (17^e) cour. 3^e étage de 1 h. à 7 h.

M^{me} ROSINE Medium Oriental. Reçoit l. j. 16, r. Baron Paris 17^e. 3^e à d. Métro Marcadet-Balagny et Brochant Par corr. Env. date naissance contre mandat 25 fr.

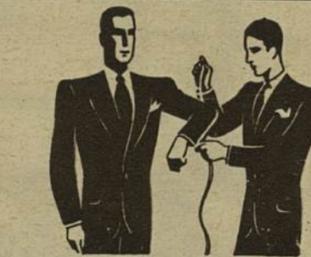
400 FRANCS par quinzaine ss quill emploi. Partout. T. sérieux. Facile. Chez Sol. Ecrite Etablissements FUSEAU, 11 à Marseille.

3000 PHONOS GRATIS

distribués à titre de propagande aux lecteurs de ce journal ayant trouvé la solution du concours ci-contre et se conformant à nos conditions. Remplacez les points par des lettres de façon à obtenir 3 mois de l'année et en prenant une lettre de chacun de ces mois vous obtenez un 4^e mois, lequel? Découpez ce bon et adressez-le directement à ARY, 22, rue des 4 Frères Peignot, Paris (15^e). Joindre une enveloppe timbrée à 0.50 portant votre adresse.

CONCOURS

Ce superbe COFFRET est à vous! Pour faire rapidement connaître notre marque, nous distribuons gratis et franco, sous forme de Concours, 5000 de ces Jolis COFFRETS contenant de beaux COUVERTS argentés. Ces cadeaux seront remis parmi les lecteurs qui, en remplissant les trais par des lettres, indiqueront le titre d'une lettre L-L-b-u-r-r et s-s E-l-n-Rien à payer pour participer à notre Concours. Répondi z en joignant une enveloppe portant votre adresse au CONCOURS de la MANUFACTURE, Rayon 120, rue Malbranche, Paris



HABILLEZ-VOUS

SUR MESURE AVEC
10
MOIS DE CRÉDIT
CHEZ UN BON TAILLEUR
WILLIAMS
4, Rue du PONCEAU
juste à la sortie du métro REAUMUR
ouvert de 9^h à 20^h le Dimanche matin

A TITRE DE RÉCLAME
au prix de la main-d'œuvre nous livrons une montre pour : Soignée, garantie 5 années Rien d'avance. Laissez de suite. Nos devis sont faits contre remboursement.
Etabl^s E. A. VICTOR, section D., rue Amélot - PARIS-XI^e

L'ENNUI c'est LA MORT
Pour RIRE et FAIRE RIRE
Farces, Attrapes, Surprises, Articles de Physique et de Prestidigitation, Chansons, Monologues, Pièces de Comédie, Liens utiles et de Jeux, Magie, Magnétisme, Hypnotisme, etc. Art. de Cotillon et Carnaval, Méth. de Danse, Instruments de Musique, etc. — Secrets de toutes sortes. Toujours des nouveautés. Catal. illustré cont. 2 fr. en timbres. Se reco mm. H. Billy, 8, r. des Carmes, Paris-5^e du jour na!



MARIAGES

pour toutes situations, parfaite honorabilité. Mme de THENES ne s'occupe que des mariages légaux. 18, Fbg St-Martin, Paris-X^e. De 2 à 6 h. Tr. sérieux. Joind. 1 fr. 50 timb. p. l. ren.

MARIAGES honorables riches et p. l. situations. M^o TELLIER, 4, r. de Chantilly (Trés sérieux)

MARIAGES GRATIS, j'envoie sous pli fermé N° Union des Familles contenant liste de personnes à marier de toutes situations. Ecr. à Madame B. SOULIER, 34, rue des Grands-Champs, Paris, Très sérieux

MARIAGES pour toutes situations de 2 à 6 h. Mme CHARLES, 32, r. N-D. de Lorette

DISQUE RADIO

De 20 cm. de diamètre. 12 FR. Jouant aussi longtemps que les disques ordinaires de 25 cm. de diamètre.

- Quelques nouveautés parues :
- F. 668 } EH ! DIS MIMI, TU TRENDS COMPTE. (One Step). POSSESSION. (Valse). Orchestre Edison Bell.
 - F. 648 } QUI... QU'A PERDUSON P'TIT TOM-POUCE. (Chans. comiq.) SI J'AVAIS DES AILES.
 - F. 653 } LA PETITE FEMME DE PARIS. JE N'AI JAMAIS VU UN SOUFFREUR COMME LE TIEN. Chanté par M. Aimé SIMON-GIRARD
 - F. 659 } BARRIO REO. (Tango). CHAMPÊTRERIE. (Ch. comiq.) Chanté par M.-L. BOUCOT.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE. Si vous ne trouvez pas nos disques chez votre fournisseur, envoyez-nous votre commande accompagnée du montant.

EDISON BELL
29 (France) 22, rue Saint-Augustin PARIS (2^e)

AVIS

Le Détective ASHELBE reçoit tous les jours de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

L'IVROGNERIE

Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Ecrivez confidentiellement à E.J. WOODS, Ltd, 167, Strand (2192) Londres, W.C.2

HÉLIOS-ARCHEREAU, 39, rue ArcherEAU, Paris. — 1930.

Le grand hebdomadaire des faits-divers

3^e Année - N° 110

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

4 Décembre 1930

DÉTECTIVE

— **Faisons vite!...**



Telles furent les dernières paroles de Landru.

Lire, pages 7, 8 et 9, la fin du sensationnel récit de Paul Bringuier.

Au sommaire
de ce numéro

TEMPÊTE SOUS LE TEMPLE, par Louis Roubaud. — « FOURGUE » DE MORT, par F. Dupin. — TUEURS POUR MARI, par R. Pinker. — FAUX MONNAYEURS, par G. Rougerie. — PRISONS DE FEMMES, par Francis Carco.